



# Lettre 46 – Décembre 2022

Il est plus confortable de se lamenter sur le fait que l'impossible – accueillir tous les migrants - est inaccessible, que de tenter de faire aujourd'hui le petit peu qui est possible, comme les cercles de silence.

**Samedi 17 décembre 2022, est la journée internationale des migrants**, auront de multiples actions afin de sensibiliser l'opinion publique. Presque 200 associations appellent à une journée nationale de manifestations sur tout le territoire à l'occasion de la Journée Internationale des Migrant·e·s le dimanche 18 décembre 2022.

Contre la loi immigration, Contre la double peine et les centres de rétention, Contre la criminalisation de la solidarité ; Pour la régularisation des Sans-Papiers, Pour la liberté de circulation, Pour l'égalité des droits. (<https://www.gisti.org/spip.php?article6906>)

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE .....	3
Bordeaux .....	3
Bressuire.....	3
Colomiers .....	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Cornebarrieu.....	4
Violences policières au CRA de Toulouse .....	4
France.....	4
Le 115 face à la détresse de la rue.....	5
Projet de loi relatif à l'asile et à l'immigration .....	5
concertation.....	5
Les métiers en tension.....	6
Quelques lignes de la future loi.....	7
Débat sans vote à l'Assemblée nationale mardi 6 décembre 2022.....	7
La France condamnée pour défaut de mise à l'abri de demandeurs d'asile.....	9
Le devoir d'humanité .....	9
<i>Il y a une crise de l'accueil, mais pas une crise des migrants. L'humain avant tout.</i> .....	9
Amiens .....	10
Bordeaux .....	10
Colomiers .....	11
Dunkerque.....	11
Ivry-sur-Seine.....	12

Lorient.....	12
Lyon .....	12
Marseille.....	13
Montgenèvre .....	14
niort.....	15
Paris.....	15
Les migrants et la préfecture .....	16
Le centre d’hébergement pour Ukrainiens n’a pas à accueillir d’autres sans-abri .....	17
Pau.....	18
Perpignan .....	18
Le Perthus .....	18
Rennes.....	19
Saint-Brevin-les-Pins .....	19
Strasbourg .....	19
Valencienne .....	20
MANCHE .....	21
MÉDITERRANÉE.....	22
les migrations et la Méditerranée .....	22
Geo Barents.....	22
Louise Michel .....	23
Le Humanity 1 (ancien Sea Watch 4).....	23
Ocean Viking.....	23
Iuventa.....	23
Garde-côtes italiens.....	24
Lybie.....	24
UNION EUROPÉENNE.....	24
la route des Balkans .....	24
Plainte contre des dirigeants européens pour crimes contre l’humanité envers des migrants.....	25
La loi européenne sur l’IA doit protéger les personnes en migration .....	26
Allemagne .....	27
Bulgarie.....	28
Chypre.....	28
Croatie.....	29
Espagne .....	29
Melilla .....	29
Canaries .- disparus en mer .....	30
Barcelone .....	30
Italie .....	31
Grèce .....	32

Portugal .....	33
Roumanie .....	33
Slovenie.....	33
Suède.....	34
Vatican.....	34
EUROPE .....	34
Bosnie-Herzégovine.....	34
Royaume-Uni.....	35
Suisse .....	35
ASIE.....	36
Turquie.....	36
AFRIQUE .....	36
Kenya .....	36
Niger.....	37
Nigéria.....	37
Zambie .....	37
AMERIQUE.....	37
Canada.....	37
Colombie – USA.....	37
A VOIR – A LIRE - <i>Témoignage</i> .....	38

## CERCLES DE SILENCE

### **BORDEAUX**

Le ministre de l'intérieur a validé l'implantation d'un grand centre de rétention administrative (CRA) de 140 places, près de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, qui suscite des oppositions... Cet établissement, où seront enfermés les étrangers sans papiers en attente d'expulsion, devrait coûter 23 millions d'euros pour 140 places, soit la capacité maximum possible en droit français... La loi de programmation prévoit de construire 3 000 nouvelles places de CRA à l'horizon 2027, contre 1 859 actuellement... Surtout, « le nouveau CRA sera conçu pour recevoir des familles avec leurs enfants, bien que la France ait été plusieurs fois condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme » pour l'enfermement d'étrangers mineurs.

<https://www.la-croix.com/France/projet-decrie-centre-retention-etrangers-pres-Bordeaux-2022-11-15-1201242238>

### **BRESSUIRE**

A l'occasion de son 14,ème cercle de silence, face aux OQTS, les participants, inspirés par la Déclaration universelle des droits de l'homme revendiquent une devise revisitée « Solidarité, Liberté, Égalité, Papiers ! », largement brandie sur une banderole faisant la largeur de toute la rue.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/bressuire/bressuire-une-mobilisation-avant-la-journee-internationale-des-migrants>

### **COLOMIERS**

Samedi 3 décembre 2022, premier samedi du mois, la Marche de l'Espoir a réuni, à 11h,

ses participants place du Lioran, devant le portrait de Jean Marie Muller : Il y est écrit « **la violence en peut que construire des murs et détruire des ponts. La non-violence nous invite à déconstruire les murs et à construire des ponts** ». Les marcheurs vont ensuite jusqu'au totem de Gandhi, pour y former leur cercle de silence jusqu'à midi et informer le public sur la lutte pacifique qu'ils mènent, depuis la guerre du Golfe, pour l'accueil des réfugiés. Comme chaque mois, aux côtés de La Marche de l'Espoir, les associations "Le Club du Citoyen de Colomiers", "Le Cercle des Voisins" et la "Section Colomiers-Ouest Toulousain de la Ligue des Droits de l'Homme", réclament à nouveau la fermeture des Centres de Rétention Administrative, où sont enfermés les sans-papiers, dans des conditions régulièrement remises en cause par le Défenseur des Droits.

## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### CORNEBARRIEU

Il y a actuellement entre 70 à 80 retenus, selon les entrées et les sorties. Parmi les personnes retenues, il y a :

- deux femmes, une Rom venant de l'ex-Yougoslavie, et une Algérienne qui a deux enfants en dehors du CRA...
- un Camerounais en attente d'expulsion. Il est soutien de famille et père de deux enfants français, dont la maman est malade et elle vit en Ariège ;
- un autre homme dans une situation identique.

Ces cas de ruptures de liens affectifs mais aussi de soutiens de famille sont malheureusement assez fréquents...Enfin, comme toujours, la situation des retenus reste très "douloureuse" avec la promiscuité, l'absence de toute activité, le froid, les rétentions longues... En effet, lorsque l'expulsion ne peut être faite, elle aboutit en général au terme de 60 jours à une sortie sans que rien ne soit réglé... La prochaine loi sur l'immigration saura-t-elle apporter une solution à ces personnes qui ne soit pas une privation de leur liberté ?...

### Violences policières au CRA de Toulouse

Témoignage d'un prisonnier du centre de rétention administrative de Cornebarrieu Toulouse qui relate les violences policières qu'ils ont subi, lui et un camarade. Celui-ci, en plus d'avoir été tabassé, a reçu une plainte des flics contre lui. Un procédé habituel dans les CRA qui sert à couvrir les flics, à obtenir des primes, à dissuader ceux qui oseraient résister à leurs provocations racistes et leurs humiliations quotidiennes. « *On était en train de manger à la cantine, le policier a insulté un jeune, il a insulté sa mère, on a dit au policier pourquoi tu l'insultes, il est jeune, tu insultes la daronne, ça ne se fait pas. Il a pris mon copain, il l'a monté à la salle d'attente, il l'a tapé devant moi, je suis témoin, il lui a mis des tartes, des coups, il lui a mis des coups dans les yeux, il a eu du sang dans les yeux après. Il a un certificat médical. Y'a les vidéos aussi. Il a demandé à porter plainte. Et Le policier a porté plainte avant. Ils ont emmené mon copain en garde à vue, ensuite, ils l'ont ramené à 1 heure du matin ici au centre et juste après, ils l'ont transféré au centre de Perpignan. Moi aussi il m'a frappé, il m'a insulté. Je n'ai pas porté plainte, je suis témoin pour mon copain pour sa plainte* »

<https://toulouseanticra.noblogs.org/>

## FRANCE

**Quelques chiffres sur l'immigration** dans une tribune de François Héran, titulaire de la chaire Migrations et sociétés au Collège de France, "Le débat public sur l'immigration en France est en décalage complet par rapport aux réalités de base", parue dans le journal *Le Monde* du 10 novembre 2022 (p.27). François Héran rappelle, chiffres à l'appui, à quel point l'immigration est limitée, bien en deçà de la place qu'elle occupe dans l'espace public français. Il insiste sur le fait que

“de 2000 à 2020, selon les compilations de l’ONU, la part des immigrés dans la population mondiale a progressé de 62%. Sans surprise, cette lame de fond touche aussi le continent européen : +60%.” Mais il souligne que “dans ce tableau, la France occupe une position très inférieure à la moyenne : + 36 % d’immigrés en l’espace de vingt ans (avec ou sans l’outre-mer). Les immigrés représentent aujourd’hui chez nous 10,3 % de la population, selon l’Insee.”

<https://www.chretiensdelamediterranee.com/projet-de-loi-sur-lasile-et-limmigration-lettre-ouverte-de-25-organisations-interpellant-la-premiere-ministre/>

## LE 115 FACE A LA DETRESSE DE LA RUE

Dans ce département de Seine-Saint-Denis, le plus pauvre de France, 85 % des demandes d’hébergement enregistrées par le 115 viennent de familles avec enfants. Toutes confondues, ces demandes ont par ailleurs battu un record, lundi 28 novembre 2022 : 739 ont été comptabilisées par ce service, et aucune n’a pu être satisfaite.

*"Le 115 venait historiquement en aide aux personnes seules à la rue mais, depuis 10 ans, nous assistons à une explosion des demandes provenant de ménages",* commente la directrice opérationnelle au sein du Service intégré d’accueil et d’orientation (SIAO), dont fait partie le 115, pour la Seine-Saint-Denis. *"On est obligé de faire de la priorisation dans les priorités. Maintenant, les situations prioritaires, ce sont les femmes enceintes et celles sortant de la maternité."* Si le nombre de places disponibles dans la région a augmenté, passant de 9 000 à 12 000, durant la crise sanitaire, le nombre de personnes à la rue n’a, lui, cessé de grossir. Le 115 ne demande pas de détails sur la situation administrative des personnes, mais les migrants sont très nombreux parmi un "public varié". Au téléphone, les personnes aux prénoms et noms africains ou arabes sont largement majoritaires. Celles ne parlant pas français ne sont pas rares, non plus.

*"J’aime aider les gens qui sont en difficulté",* explique un écoutant dans ce centre d’appels depuis janvier. *"C’est dur parfois. On est en première ligne. C’est stressant. La tâche du travailleur social est lourde. C’est moi qui les ai au téléphone, c’est moi qui connais leur situation mais ce n’est pas moi qui décide."* Il combat son sentiment d’impuissance en gardant en ligne quelques secondes de plus ceux qui, assommés par l’attente, semblent s’être endormis, le téléphone à l’oreille, au moment où l’opérateur entame la discussion. *"Personne ne répond..."*. *"Normalement, on doit raccrocher au bout de 30 secondes dans ces cas-là, mais moi je laisse 40-50 secondes. Et j’enregistre leur numéro pour voir si un dossier existe déjà à leur nom, auquel cas je lance une demande de prise en charge de mon propre chef."* Lors d’un des appels, il faut d’ailleurs plus d’une minute avant qu’une petite voix, celle d’un garçon de six ans, ne réagisse *"Maman ! Le 115 a décroché !"*. *"On n’a pas le temps, on a peur d’être maltraitants"*. *"Les gens au téléphone sont constamment en pleurs, angoissés, stressés. On entend les enfants pleurer derrière. Parfois, ce sont les enfants eux-mêmes qui appellent. Et quand quelqu’un est énervé, c’est la faute au 115, pas à l’État, on prend tout. C’est dur pour les écoutants, il y en a qui se mettent parfois en arrêt maladie"*. Comme un couperet, tous les jours, vers 20h, les chiffres des **places disponibles** dans la région tombent. Pour la journée de jeudi 1er décembre 2022, il y en a **eu 11**. Les chanceux du jour sont un homme seul, une famille de six personnes et une famille de quatre personnes. Ils pourront dormir au chaud, contrairement aux **487 autres qui ont formulé une demande** dans la journée pour le seul département du 93. Parmi elles, on **compte 172 familles**. Ces chiffres ne comprennent pas les quelques 1 000 appels auxquels les travailleurs sociaux n’ont pas pu répondre, faute de temps

## PROJET DE LOI RELATIF A L’ASILE ET A L’IMMIGRATION

### CONCERTATION

La future loi, qui doit être déposée début 2023, prévoit surtout une série de durcissements pour parvenir à davantage d’efficacité en matière d’expulsions, que ce soit en réformant les procédures d’asile ou en réduisant drastiquement le nombre de recours auxquels ont accès les étrangers qui contestent leur éloignement. Les concertations prévues jusqu’à vendredi 25 novembre

2022 avec les associations, ONG et autorités indépendantes s'ouvrent au moment où le diptyque "humanité et fermeté", mis en avant par le gouvernement, a montré ses limites avec l'accueil du navire humanitaire Ocean Viking : la quasi-totalité des migrants débarqués ont été libérés de la "zone d'attente" où les autorités comptaient les enfermer, symbole pour l'opposition que le contrôle de l'immigration échappe à l'État. "La recherche d'équilibre présentée va être très complexe à mettre en place et la marge de manœuvre est extrêmement réduite" pour faire bouger des lignes très sécuritaires, juge Pierre Henry, président de France fraternités. La "discussion est ouverte" sur de possibles amendements, "à partir des propositions" du gouvernement avait expliqué la secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté, qui mènera ces concertations en partie avec le ministre de l'Intérieur. "On ne veut pas d'une concertation de façade", "tant il y a de choses à redire" sur les propositions du gouvernement. À commencer, par celle qui consiste à délivrer une obligation de quitter le territoire français (OQTF) dès le rejet d'une demande [d'asile](#) à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), sans attendre un éventuel recours. "Ça pose problème", "les préfectures délivrent des OQTF comme des petits pains". Le gouvernement a justifié cette nouvelle loi sur l'asile et l'immigration, **la 29e depuis 1980**, en invoquant l'insécurité générée par une partie des immigrés. Une "démarche fondée sur la **stigmatisation et les raccourcis assimilant immigration et délinquance**", ont réagi début novembre 26 associations dans une lettre à la Première ministre. "L'idée est de profiter de cette discussion" avec les associations "pour adapter le dispositif actuel à l'aune des problématiques de terrain. La concertation "arrive un peu tard", regrette France terre d'asile. "On ne pourra discuter qu'à la marge, sans rentrer dans le détail", "d'autant qu'on ne connaît pas le contenu exact du texte, donc on navigue à vue". "On va pousser pour que le texte réponde aux grands enjeux du premier accueil (dans l'hébergement), de l'intégration, de l'accès au séjour". Même si le gouvernement a pris soin d'écarter l'idée d'une "régularisation massive", sa proposition de créer un **titre de séjour "métier en tension" pour les travailleurs sans-papiers dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre est celle qui a retenu le plus d'attention et l'oreille bienveillante des associations**. "Chiche", a répondu Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, qui rassemble 850 associations et qui sera autour de la table. L'ancien patron de l'Ofpra voit aussi un "point très positif" dans l'idée de permettre **aux sans-papiers de demander eux-mêmes leur régularisation, sans passer par l'employeur**. En parallèle de ces concertations, Gérald Darmanin doit recevoir les chefs de file du Parlement, tandis que le ministre du Travail s'entretiendra avec les partenaires sociaux, en particulier sur ce sujet des métiers en tension. Avant le dépôt du texte, la politique migratoire du gouvernement fera l'objet d'un débat le 6 décembre à l'Assemblée nationale et le 13 au Sénat.

## Les métiers en tension

### Les acteurs

Pour la fédération des acteurs de la solidarité, il faut sortir les étrangers de la précarité. Ce qui appelle un profond changement de méthode : l'accueil doit devenir la norme ; les reconduites, des exceptions justifiées ; l'un et les autres devenant pleinement effectifs. La crise ukrainienne, au-delà de ses spécificités, a montré que l'accueil est possible mais aussi qu'un changement d'approche, y compris dans le travail entre l'État (et en son sein pour retrouver une approche interministérielle), les collectivités, les associations et les citoyens, est nécessaire pour sortir des effets de précarisation et de crispation sociale de décennies de réflexes dissuasifs.

<https://www.reforme.net/actualite/2022/11/21/le-projet-de-loi-sur-limmigration-qui-inquiete-les-ong-entre-en-phase-de-concertation/>

[https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2022/11/22112022\\_Positionnement-Immigration\\_VF-1.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2022/11/22112022_Positionnement-Immigration_VF-1.pdf)

### Les métiers de bouche

A propos de la création d'un titre de séjour « **métier en tension** » pour recruter dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre, Le chef étoilé Thierry Marx, président du syndicat patronal de l'hôtellerie-restauration, lance un appel. "Il faudrait déjà que notre secteur, la restauration, soit

considéré comme en tension de recrutement ! Nous avons **200.000 postes non pourvus** et étonnamment, ils ne figurent pas sur la liste permettant de recruter du personnel étranger. Même chose pour l'hôtellerie". "Quand vous cherchez des pâtisseries ou des cuisiniers et que vous n'en trouvez pas en France, il faut bien regarder ailleurs". "Nous demandons une **régularisation rapide de nos salariés étrangers reconnus pour leurs compétences** et qui se retrouvent plongés dans l'illégalité du jour au lendemain". dénonce notamment les "lenteurs administratives" ou des suspensions de titres de séjour sans justification et la fragilité de certaines petites entreprises face à cette incertitude. "Créer un titre de séjour sur les métiers en tension faciliterait les démarches et sécuriserait les entreprises", ajoute-t-il, mettant en avant la **montée en compétences rapide** pour les employés du secteur. "Confondre les problèmes de sécurité avec les questions d'intégration de personnes qui ne commettent pas d'infraction et qui sont une force vive pour des entreprises ne me paraît pas être la bonne méthode. Vous savez, **en cuisine, tout mélanger ne fait pas forcément un bon plat**".

### Quelques lignes de la future loi

Pour expulser davantage : "**donner la priorité à l'éloignement des étrangers délinquants**". Prenant acte que le taux d'exécution des "obligations de quitter le territoire français" (OQTF) n'a jamais dépassé les 20% - il se situe plutôt en-dessous de 10% aujourd'hui -, le gouvernement prévoit une série de durcissements. "**Simplifier le contentieux des étrangers**", qui engorge les tribunaux administratifs, en passant de **douze recours possibles contre les expulsions à trois** : "**deux procédures urgentes et une procédure ordinaire**". Le texte prévoit également, en cas de menace grave à l'ordre public, de "**lever les protections**" contre l'expulsion dont bénéficient certains immigrés, notamment ceux arrivés en France avant 13 ans, ceux y résidant depuis plus de 10 ans et les étrangers mariés à des Français depuis plus de trois ans.

Le gouvernement veut engager une "**réforme structurelle**" à "**tous les stades**" de la demande d'asile avec un double objectif : **accélérer les procédures et parvenir à expulser plus rapidement**. Il est prévu de délivrer une OQTF aux demandeurs d'asile "**dès le prononcé de la décision de rejet de l'Ofpra**", l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, sans attendre un éventuel recours. En cas d'appel suspensif, l'OQTF "**sera prise immédiatement**" mais son exécution "**sera reportée à la date de la décision de la CNDA**". Le projet de loi prévoit **d'élargir le recours à un juge unique** à la CNDA. Des espaces « France Asile » seront créés, avec la "**présence d'agents de l'Ofpra**" aux côtés de ceux de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) et des préfetures. Cela doit permettre "**de gagner un mois sur les délais d'introduction de la demande**".

"le premier lieu de l'intégration des étrangers", et donc **la régularisation des travailleurs sans-papiers "déjà sur le territoire"** qui pourront obtenir un titre de séjour « spécifiques » quand ils répondent aux besoins des « métiers en tension ». On attend cette liste. Ces dispositions s'accompagneront d'une lutte renforcée contre le travail illégal, par des amendes "**dissuasives et appliquées**" pour les employeurs. Autre piste : permettre aux travailleurs de **changer d'employeur sans passer par une nouvelle procédure d'autorisation de travail**, actuellement à la main des employeurs. Le gouvernement souhaite par ailleurs "**permettre à certains demandeurs d'asile**" d'être **exonérés du délai de carence de six mois** avant de pouvoir travailler, "**lorsque l'on peut estimer qu'ils ont de grandes chances d'obtenir une protection internationale**".

L'exécutif veut "**conditionner la délivrance de la carte de séjour pluriannuelle à la maîtrise d'un niveau minimal de français**", selon le projet de texte qui prend acte que "**25% des étrangers**" engagés dans cet apprentissage "**n'atteignent pas le niveau requis**". Cela "**rendrait le système plus incitatif**".

### Débat sans vote à l'Assemblée nationale mardi 6 décembre 2022

Le projet de loi Asile et Immigration porté par M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur, est en cours de consultation et a été présenté lors d'un débat sans vote à l'Assemblée

nationale mardi 6 décembre 2022. De nombreuses associations et collectifs s'inquiètent des répercussions sociales et humaines que pourrait engendrer ce texte. C'est dans ce contexte qu'ont été organisées des actions communes de mobilisation. L'ANVITA fait partie de ce collectif inter-associatif, pour porter la voix des collectivités territoriales engagées pour l'accueil inconditionnel et digne. Lundi 5 décembre 2022, veille du débat sans vote, une dizaine d'associations dont l'ANVITA, Association Nationale des Villes & Territoires Accueillants, ont pris la parole lors d'une conférence de presse inter-associative pour faire part de leurs inquiétudes sur le nouveau projet de loi asile et immigration. Il a été rappelé qu'une autre politique migratoire est possible et avons partagé les différentes propositions pour un accueil digne. Un communiqué de presse a été publié à l'issue de la rencontre, signé par Amnesty International France, Anafé, ANVITA, CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, Coordination sans-papiers 75, Emmaüs France, Groupe Accueil et Solidarité, Ligue des Droits de l'Homme, LTF, Pantin Solidaire, Paris d'Exil, Secours Catholique-Caritas France, Tous migrants, Union des Etudiants Exilés, Utopia56. « *Avec plus de 20 textes de loi en 30 ans, la France ne cesse d'adopter des mesures toujours plus répressives à l'encontre des personnes exilées. Alors qu'un débat sans vote relatif « à la politique de l'immigration » aura lieu mardi 6 décembre 2022 à l'Assemblée nationale et qu'un énième projet de loi va être débattu en 2023, cette actualité législative s'inscrit dans un contexte délétère, alimenté par de nombreux responsables politiques, jusqu'au sein même de la représentation nationale. L'accélération et la « rationalisation » des procédures relatives à l'asile ou aux expulsions, au nom d'une certaine idée de « l'efficacité », font partie de nos principales préoccupations. Les mesures envisagées par le gouvernement risquent de rogner encore davantage les droits des personnes étrangères : droit d'asile, droit à mener une vie privée et familiale normale, droits de l'enfant, droits à un procès équitable... Les associations et collectifs appellent en outre les autorités à mettre fin aux discours liant immigration et délinquance. La politique d'expulsions et de délivrance d'OQTF, promue par le gouvernement, au travers de nombreuses déclarations et de la circulaire du ministère de l'Intérieur du 17 novembre 2022, entretient une spirale répressive sans issue et méconnaît la complexité et la vulnérabilité des situations et des personnes. Les associations et collectifs s'opposent fermement à cette politique, qui n'a pour conséquence que l'aggravation de la précarisation, des traumatismes et des souffrances des personnes exilées.* »

Le mardi 6 décembre 2022, à quelques heures du démarrage du débat sans vote, une vingtaine d'organisations dont l'ANVITA se sont réunies devant l'Assemblée nationale et ont invité député·es, attaché·es parlementaires et citoyen·nes à venir les rencontrer. L'objectif était de sensibiliser et d'alerter sur les possibles conséquences de ce nouveau projet de loi. Plusieurs organisations ont pris la parole pour demander une politique respectueuse des droits humains. Damien Carême, co-président de l'ANVITA, a ainsi rappelé que la France a les moyens d'accueillir dignement les personnes qui arrivent sur son territoire. S'en est suivi, au même endroit, un rassemblement porté par la Marche des Solidarités, des collectifs de sans-papiers et Solidaires. L'ANVITA va être auditionnée le jeudi 15 décembre par le cabinet de la Secrétaire à la Citoyenneté, dans le cadre du projet de loi Asile et Immigration. Cette audition s'inscrit dans la thématique « équilibre territorial ».

**Dans les rangs de l'hémicycle**, Élisabeth Borne n'a convaincu ni la droite, ni la gauche. Du côté du **Rassemblement national**, Marine Le Pen a dénoncé **une manipulation des chiffres**, ressorti son concept de submersion et s'est opposé à toute régularisation. « *Nous n'avons plus rien d'autres à partager que des difficultés économiques et sociales, que des problèmes sécuritaires et des menaces d'embrasement* », s'est-elle indignée. Et d'ajouter : « *Je préfère encore des immigrationnistes assumés comme nos collègues de la France insoumise* ». Le message a été bien reçu dans les rangs **insoumis**, notamment par la chef de file du groupe. Elle a aussitôt lâché ses coups contre l'extrême droite : « *Contrairement à vos élucubrations xénophobes, la France est l'un des pays d'Europe de l'Ouest où l'immigration est parmi les plus faibles* ». Avant de s'en prendre à son tour au projet du gouvernement. « *Ayez donc le courage de traiter ces personnes avec dignité. Dites à M. Darmanin de cesser la criminalisation outrancière de ces associations qui donnent juste à boire et à manger aux exilés à Calais* », a-t-elle lancé à l'intention de la cheffe du gouvernement et du groupe Renaissance.

<https://www.anvita.fr/fr/actualites/notre-plaidoyer/view/mobilisation-projet-de-loi-asile-immigration>

## **LA FRANCE CONDAMNEE POUR DEFAUT DE MISE A L'ABRI DE DEMANDEURS D'ASILE**

La France a, une nouvelle fois, été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), jeudi 8 décembre 2022, concernant le traitement réservé sur son territoire à des personnes exilées. Cette fois-ci, la CEDH a épinglé les autorités **françaises pour ne pas avoir mis à l'abri des demandeurs d'asile, malgré des décisions de justice** allant dans leur sens, en 2018 à Toulouse. L'affaire concerne trois familles : deux congolaises et une géorgienne, arrivées en France en avril, mai et juin 2018. À leur arrivée, tous avaient pu obtenir des attestations de demande d'asile fournies par la préfecture de Haute-Garonne (sud-ouest), mais aucun hébergement ne leur avait été accordé. Leurs demandes de logement avaient soit été laissées sans réponse, soit rejetées. Les trois familles, séparément, s'étaient alors tournées vers le tribunal administratif de Toulouse, et le juge des référés leur avait octroyé à chacune une **ordonnance enjoignant au préfet de leur trouver un lieu d'hébergement. Mais ces ordonnances sont restées sans effet.** La CEDH, bras judiciaire du Conseil de l'Europe, relève que le préfet, représentant de l'État dans le département, "*n'a pas répondu aux sollicitations des requérants et n'a pas exécuté ces ordonnances avant l'intervention des mesures provisoires prononcées par la Cour à la suite desquelles seulement les requérants ont été hébergés*". La Cour en conclut "*qu'il y a eu violation de l'article 6.1 de la Convention*" européenne des droits de l'Homme (droit d'accès à un tribunal). La CEDH a ainsi **condamné la France** à verser **5 000 euros à chacune des trois familles**, ainsi que 7 150 euros conjointement pour frais et dépens. Un second arrêt a été rendu ce même jour : celui-ci ne condamne pas la France concernant l'évacuation de camps illicitement installés en divers lieux de la région parisienne où des requérants, ressortissants roumains appartenant à la communauté rom, vivaient avec leurs familles. "*L'ingérence des autorités dans le droit au respect de la vie privée et familiale des requérants était prévue par la loi et visait les buts légitimes de protection de la santé et de la sécurité publique, ainsi que la protection des droits et libertés d'autrui, à savoir le droit de propriété des propriétaires des terrains concernés*". Le jeudi 22 juillet 2021, la CEDH avait déjà condamné la France, pour avoir placé en rétention pendant 11 jours une jeune Malienne et sa fille de quatre mois. La France devait verser 16 780 euros, au total, à la mère et sa fille. Il s'agissait alors de la **septième condamnation du pays** par cette Cour pour rétention d'enfants depuis 2012.

## **LE DEVOIR D'HUMANITE**

***Il y a une crise de l'accueil, mais pas une crise des migrants. L'humain avant tout.***

L'humanité n'a jamais été assignée à résidence. Au cours des siècles, des mouvements migratoires n'ont cessé de traverser nos pays. Avec le réchauffement climatique, ils ne pourront que s'amplifier. Aujourd'hui, il y a une humanité qui vient vers nous. Inutile de faire des murs, de se barricader, de renforcer les contrôles aux frontières. Les migrants, qui mettent leur vie en jeu, continueront de franchir tous les obstacles. Cette année, malgré les mesures sécuritaires et les contrôles policiers établis entre la France et la Grande-Bretagne, 40 000 migrants ont réussi à traverser la Manche et à prendre pied au pays de leur rêve. Ces migrants ne nous agressent pas, ils ne nous envahissent pas, ils ne font qu'exercer un droit humain fondamental : se déplacer, se libérer de la misère et de la violence pour vivre ailleurs, une vie qui soit digne. Quand des Ukrainiens sont arrivés en France, je me suis réjoui de voir qu'en peu de temps, ils ont pu travailler et obtenir un titre de séjour. Mais quel contraste avec des migrants africains mal accueillis, humiliés, harcelés, avec des campements de fortune détruits par la police. L'expulsion prend le pas sur l'accueil. Il y a deux poids, deux mesures. Les 234 migrants, d'un bateau qui n'en finissait plus d'attendre en Méditerranée, ont été finalement accueillis par la France. C'est un devoir d'humanité. Ces migrants sont des êtres

humains comme nous. Ils ont une famille comme nous. Ils font partie de la famille humaine comme les Ukrainiens. Il y a une crise de l'accueil, mais pas une crise des migrants. L'humain avant tout. Cette humanité qui vient vers nous avec son courage, sa culture, sa volonté de vivre est une chance pour notre pays. Elle nous met en garde contre une Europe forteresse. Cette humanité qui vient vers nous appelle à construire un monde où chacun(e) existe pour l'autre.

[https://saintmerry-hors-les-murs.com/2022/11/23/le-devoir--humanite/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=saint-merry-hors-les-murs-lettre-d-info-n-18](https://saintmerry-hors-les-murs.com/2022/11/23/le-devoir--humanite/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=saint-merry-hors-les-murs-lettre-d-info-n-18)

## AMIENS

Une metteuse en scène va entamer une **grève de la faim** pour la régularisation d'un comédien. Il a 21 ans, est né au Congo mais a grandi en Angola, a fui les persécutions à l'âge de 16 ans et est arrivé en France. La directrice de la compagnie Le Passe Muraille remarque aussi les talents de comédien du jeune homme. *"C'est un artiste qui m'inspire, qui a énormément de potentiel. Il m'est apparu de façon évidente qu'il fallait faire une demande de régularisation, justement sur ses compétences"*. Et le droit ouvre cette possibilité, *"il existe un titre de séjour vie privée, vie familiale pour motif exceptionnel de service rendu à la culture. Il est aussi membre de notre spectacle qui a représenté les Hauts de France à Avignon"*. Elle s'interroge, alors que la future **loi asile et immigration** agite le débat politique en France. *"José est un artiste, et la France a toujours enrichi sa culture par le mélange culture justement. Mais du coup, on dit, voilà nous ne gardons que les gens qui sont utiles. Moi cela me questionne beaucoup sur l'utilité de la culture, de nos métiers et toutes celles et ceux qui soutiennent José, comme le directeur de la Macu d'Amiens, comme Ariane Mnouchkine se posent la même question."* *"Je suis tout à fait respectueuse des institutions et des procédures donc on a fait absolument tout ce qu'il fallait. On nous a demandé par trois fois de produire un acte de naissance légalisé, un passeport. On a tout suivi. Et quand on en arrive là, parce que ça fait un bout de temps, moi je me dis, à quel moment on va pouvoir débloquer la situation ?"* D'où cette décision de grève de la faim. *"A un moment, c'est moi, en tant que citoyenne, qui m'insurge de se dire qu'on va renvoyer une personne comme ça avec le risque de souffrance dans son propre pays. C'est intolérable. Malheureusement, pour moi, la seule action possible c'est de **mettre ma vie en danger pour sauver la sienne**."*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-amiens-une-metteuse-en-scene-va-entamer-une-greve-de-la-faim-pour-la-regularisation-d-un-comedien-7962780>

## BORDEAUX

Au terme d'une enquête de 18 mois, **11 membres d'un réseau indo-pakistanaï**s d'aide à l'immigration irrégulière, qui opérait principalement entre le **Portugal (Lisbonne), la Belgique, l'Allemagne et la France**, ont été condamnés jeudi à des peines de prison allant de deux à cinq ans par le tribunal de Bordeaux. Neuf convois opérés par cette filière avaient été interpellés en flagrant délit. Les prévenus, trentenaires pour la plupart, étaient en majorité d'origine indienne ou pakistanaïse, avec un Togolais et une Brésilienne, selon la source policière. La tête de réseau, âgée de 45 ans, avait la nationalité portugaise. Parmi les onze accusés, deux sont en fuite avec un mandat d'arrêt. Les peines ont été assorties d'une interdiction définitive de territoire. Au cours des 18 mois d'investigations, "110 voyages aller-retour" entre Lisbonne et Paris, dans les deux sens, ont été recensés. Ils étaient effectués en convois par plusieurs véhicules de 5 à 9 places transportant des étrangers en situation irrégulière, jusqu'à 40 à la fois. Une autre branche du réseau pouvait acheminer les clandestins en Belgique ou en Allemagne. Neuf convois ont été interpellés en flagrant délit entre le Pays basque et la Seine-Saint-Denis. La police estime qu'entre 550 et 1 320 personnes ont pu être transportées par le réseau, pour un chiffre d'affaires compris entre 247 500 et 594 000 euros sur la période d'enquête. Le trajet entre la France et le Portugal était facturé entre 300 et 450 euros, l'acheminement en Allemagne 600 euros. Cette filière "d'installation" fournissait également des faux documents administratifs aux clandestins à des fins de régularisation de leur situation au Portugal, pour environ 10 000 euros par personne, selon une source proche du dossier. Les chauffeurs, avec lesquels les organisateurs communiquaient

par messagerie cryptée, disposaient de faux permis de conduire des Émirats arabes unis. Les trois passeurs indiens, qui transportaient ces migrants depuis le Portugal, ont été jugés le 21 novembre 2022 dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate. Ils ont, pour leur part, écopé de **huit mois de prison ferme** et de dix ans d'interdiction du territoire français.

## COLOMIERS

Des **familles albanaises** qui **occupent** depuis deux jours une **ancienne maison de retraite** à Colomiers. En tout, une centaine de personnes, qui "*ont cherché à se mettre à l'abri par leur propre moyen*". Elles occupaient le **campement des berges** de la Garonne à Toulouse jusqu'au 29 novembre, 2022 jour où la préfecture les a expulsées. Quelques familles seulement ont été relogées temporairement, en attente de titres de séjour. Les autres, sans solution occupent le bâtiment. Parmi eux, **une quarantaine d'enfants** et même des nourrissons. Un homme est arrivé parmi les premiers avec sa femme et son bébé. Il dit appeler le 115, le Samu au moins "*trois fois par jour, on nous dit qu'il n'y a pas de place*". Une jeune de 15 ans, est arrivée en France à Toulouse depuis un mois est scolarisée. "*Je suis ici avec mes parents. C'est dur de vivre dans la rue, c'est l'hiver il fait froid. Même en allant à l'école, il me manque des choses : la lumière, la douche. Pour moi c'était trop difficile de faire mes devoirs sans lumière, je les faisais avec le flash de mon téléphone.*" En attendant de trouver une meilleure solution, ils dorment à même le sol mais à l'intérieur. La préfecture peut ordonner leur expulsion à tout moment.

## DUNKERQUE

### Comment sauver les grands bateaux en détresse

Un an après le décès de 27 migrants dans un naufrage dans la Manche, la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) veut tirer **la sonnette d'alarme sur la situation sur le littoral nord**, au large duquel les opérations de sauvetage s'apparentent de plus en plus à celles pratiquées en Méditerranée. Intervenant plus de 6 000 fois par an au large des côtes françaises, principalement pour venir en aide à des migrants, elle s'est récemment formée au sauvetage de masse. Le président de la station de Dunkerque explique. Avant 2019, on secourait principalement des embarcations de migrants de 4 ou 5 mètres de long, avec environ une dizaine de personnes à bord. On peut les approcher sur le côté et les faire monter à bord de notre bateau. Mais maintenant, avec les bateaux longs et étroits, il y a une cinquantaine de personnes à bord. Les bateaux sont de mauvaise qualité ; les moteurs tombent en panne rapidement, les boudins peuvent se détacher ou se dégonfler, les planchers peuvent également s'affaisser et les gens peuvent passer à travers. **Les sauvetages sont compliqués car ces embarcations sont très fragiles.** Par exemple, il est impossible de les remorquer : elles sont en trop mauvaise condition, les poignées se décollent. Lors des sauvetages, on maintient la partie avant de l'embarcation secourue sur la plateforme arrière du bateau de sauvetage et on transfère les passagers, un par un, sur notre bateau. Le transfert de 50 personnes prend 5 minutes, c'est extrêmement rapide. Une fois les passagers à bord, il faut faire un tri. Les femmes et les enfants sont mis dans l'habitacle [le bateau de la SNSM est prévu pour le transport de 20 personnes maximum, ndlr]. On leur donne à boire, ainsi que des couvertures. Les hommes sont répartis tout autour du canot mais ils n'entrent pas dans l'habitacle. Il faut bien les répartir, puis leur interdire de bouger. Il faut éviter les mouvements de foule sur le bateau qui peuvent être très dangereux. Comme pour les stations de Boulogne-sur-Mer et de Calais, le plus gros moyen de sauvetage dont nous disposons chacun est un bateau de 17 mètres de long. Ces trois bateaux arrivent tous en fin de vie. Ils devraient être changés dans les prochaines années. Seulement voilà, les nouveaux bateaux ne sont pas prêts. En attendant, il y a des naufrages de masse, et nous devons y répondre. Il nous faut un bateau capable de ramener en sécurité 80 à 100 personnes, car, nous en sommes sûrs, nous n'allons pas tarder à recevoir ce genre d'appels au secours. On embarque désormais sur notre bateau un radeau de survie gonflable qu'on peut jeter en mer si nous ne sommes pas en mesure d'embarquer la totalité des naufragés à bord d'une embarcation. On est clairement en situation d'extrême urgence, voire d'urgence dépassée. Il est évident qu'un naufragé, quel qu'il soit, est avant tout **un naufragé et que nous devons sauver une vie humaine en danger, peu importe la couleur, l'appartenance religieuse ou politique de l'individu. On ne va pas demander les papiers des personnes avant de les sauver.**

## IVRY-SUR-SEINE

Des dizaines de tentes étaient installées, certaines depuis l'été, aux portes de Paris, sur un quai en bord de Seine, sous deux ponts reliant Ivry à Charenton. Près de 200 jeunes s'étaient **déplacés devant le conseil d'état** (voir ci-dessous – Paris) pour réclamer leur prise en charge et l'accès à un hébergement d'urgence. Ils avaient finalement regagné le campement d'Ivry-sur-Seine, où était prévue leur prise en charge. *"Aux alentours de 5h30, une vingtaine de bénévoles étaient mobilisés pour accompagner les jeunes à Ivry-sur-Seine, sur l'ancienne localisation de leur campement"*, a indiqué l'association Utopia 56. Des bénévoles de trois associations d'aide aux migrants démontaient tôt mercredi matin les dizaines de tentes installées devant l'institution, place du Palais Royal. D'après la préfecture du Val-de-Marne, un comptage effectué mi-novembre par l'association France terre d'asile faisait état de 200 à 400 personnes installées sur le campement d'Ivry-sur-Seine. *"Toutes les personnes présentes sur place, soit 292, ont été prises en charge dans des centres d'hébergement et dans un gymnase de la ville d'Ivry"*. Les 292 personnes mises à l'abri mercredi 7 décembre 2022, *"bénéficieront d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être réorientées au regard de leur situation personnelle"*.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-de-marne/ivry-sur-seine/val-de-marne-292-jeunes-migrants-mis-a-l-abri-par-les-services-de-l-etat-2670424.html>

## LORIENT

**Une collecte de vêtements chauds** pour les migrants des camps de Calais Grande-Synthe est organisée au Centre nautique de Lorient (Morbihan). Elle propose aux Lorientais de déposer leurs manteaux, pulls, écharpes, gants, etc. au Centre nautique de Lorient, le CNL, sur le port de plaisance, à côté de la gare maritime. Ces vêtements seront repris par l'association Utopia56 qui apporte une aide d'urgence pour soutenir les personnes qui ont tenté la traversée de la Manche et qui ont été ramenées à terre. « Elles sont mouillées, frigorifiées, épuisées. Elles ont besoin d'être rapidement réchauffées avec des vêtements chauds et secs ». Pour soutenir cette aide sur le littoral, les besoins de matériels sont importants. La priorité de l'association cette année est la collecte de vêtements chauds, pratiques à enfiler : survêtements, vestes, chaussures, chaussettes, bonnets, gants, écharpes mais aussi couverture de survie et tentes. « Afghans, Iraniens, Irakiens, Érythréen, Guinéens, tous ceux que j'ai rencontrés n'ont pas fui leur pays par plaisir. Ils ont tout laissé sur place, ils risquent leur vie et beaucoup de tentatives échouent ». D'autres collectes du même type sont organisées à **Brest, Saint-Malo** ou **Le Mans**.

## LYON

Le 1 décembre 2022, le groupe « Lyon en commun » alerte sur la situation des jeunes en exil à Lyon et demande à la Métropole et à l'État de prendre leurs responsabilités. Depuis longtemps les collectivités se renvoient la balle sur la question des mineurs non-accompagnés. Ce jeudi 1er décembre, le groupe politique a en effet indiqué que la Ville ne pouvait plus se substituer aux autres collectivités. *« Avec le squat des maisons de la rue Gorjus dans le 4e, c'est une nouvelle fois la Ville de Lyon qui est en première ligne et doit gérer la situation, ont indiqué les élus. Mais elle ne peut plus se substituer à l'État et à la Métropole. L'accueil de ces jeunes relève de leurs compétences. »* Une trentaine de jeunes occuperaient ces locaux du 4e arrondissement, propriétés de la Ville de Lyon. *« L'ouverture de ce nouveau squat illustre une fois de plus l'étendue des défaillances de l'État et de la Métropole de Lyon. En recours devant le juge des enfants pour être reconnus mineurs, ils étaient à la rue, réduits à "vivre" sous des tentes dans des espaces publics car ni l'État ni la Métropole de Lyon ne veulent les prendre en charge. [...] L'accueil et la prise en charge des jeunes en situation d'exil relèvent bien de leurs compétences »*, a ajouté Lyon en commun. Et il rappelle les actions et engagements pris par la Ville pour ces jeunes : création de 37 places d'hébergement par la Ville depuis juin 2021, 130 places au total (contre 92 par la Métropole selon Lyon en commun), et *« le restaurant social de la Ville a également fourni environ 100 repas par jour, soit plus de 30 000 repas »*. *« Face à cette incurie et à cette passivité qui confinent au mépris des droits humains, notre Ville se mobilise pour venir en aide à ces jeunes, au côté des associations et des collectifs d'habitants ! » « Mépris des droits humains »* Et le groupe Lyon en commun de

rappeler les actions et engagements pris par la Ville pour ces jeunes : création de 37 places d'hébergement par la Ville depuis juin 2021, 130 places au total (contre 92 par la Métropole selon Lyon en commun), et « *le restaurant social de la Ville a également fourni environ 100 repas par jour, soit plus de 30 000 repas* ». « *Face à cette incurie et à cette passivité qui confinent au mépris des droits humains, notre Ville se mobilise pour venir en aide à ces jeunes, au côté des associations et des collectifs d'habitants !* » Lire aussi sur Tribune de Lyon : « *Des enfants livrés à eux-mêmes* » : des élus et un collectif alertent sur la situation de mineurs non accompagnés à la Croix-Rousse. « *La Ville de Lyon a engagé de nombreux moyens pour soutenir ces jeunes et pallier ainsi les manquements de l'État et de la Métropole. Nos ressources ne sont pas inépuisables. Nous sommes hélas contraints de limiter, pire de remettre en cause des projets, des actions de solidarité qui sont, quant à eux, de compétence municipale.* »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20221201-tribune-de-lyon-le-groupe-lyon-en-commun-appelle-la-me-tropole-et-l-etat-a-s-occuper-des-jeunes-en-exil-copie.pdf>

Depuis lundi 21 novembre, **une famille** sans toit de 4 enfants scolarisés à l'école des Tables Claudiennes et au collège de la Tourette (dont un enfant de moins de trois ans) **est accueillie au sein du gymnase de l'école maternelle** Michel Servet ; ce dernier servant déjà de refuge chaque nuit depuis le 14 novembre à deux familles sans toit de l'école. La situation des enfants des écoles des pentes de La Croix-Rousse n'est pas unique sur notre territoire. A ce jour, **242 enfants sans solution d'hébergement** sont recensés par le collectif « Jamais sans Toit » au sein de la Métropole Lyonnaise dont 107 dans la seule ville de Lyon pourtant dotée d'un "plan zéro enfant à la rue". 20% d'entre eux trouvent refuge dans les établissements scolaires avec l'espoir que l'Etat assure enfin leur mise à l'abri comme M. le Ministre délégué au logement M. Olivier Klein s'y est engagé devant la représentation nationale et les associations ; et comme la loi l'y oblige. « *Nous pouvons compter sur la solidarité des voisins, des commerçants comme cela a pu être le cas les années précédentes, pour apporter du réconfort à ces familles ; mais surtout nous exigeons que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités et assument leur mission de mise à l'abri afin que ces enfants puissent poursuivre leur scolarité normalement aux côtés de leurs camarades de classe* ».

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20221201-rebellyon-le-gymnase-de-l-e-cole-michel-servet-accueille-temporairement-une-famille-sans-toit-de-l-e-cole-des-tables-claudiennes-copie.pdf>

Aujourd'hui plusieurs centaines de personnes ont répondu présentes à l'appel du DAL 69 et de **La Guillotière n'est pas à vendre** à descendre dans la rue pour dire que le logement est un droit et pas une marchandise. Différents collectifs (qu'on remercie énormément) ont pu prendre la parole pour raconter les conditions de logement à Lyon. Une manifestation festive qui a pointé du doigt les logements vides du 7 arrondissement et a montré que la solution au problème des personnes à la rue est simple : la réquisition de bâtiments vacants. La manifestation s'est terminée avec une surprise : **l'officialisation de la réquisition d'un bâtiment** situé au 110 avenue Berthelot occupé depuis plusieurs jours par des personnes sans logement.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20221204-rebellyon-besoin-de-soutien-suite-a-la-requisition-d-un-ba-timent-au-110-avenue-berthelot-copie.pdf>

## MARSEILLE

Depuis son arrivée en France, en 2017, le réfugié de 35 ans, natif de Kabala Town, en Sierra Leone, lutte pour trouver des solutions pour les demandeurs d'asile arrivés à Marseille. Lui-même a souffert de la mauvaise prise en charge de la France à l'encontre de celles et ceux venus chercher un refuge dans le pays. "*Jamais je n'aurais imaginé la France comme ça ! Pour moi, c'était le pays des droits de l'Homme. Mais quand je suis arrivé ici, mes droits n'ont pas été respectés*". Il est passé par la méditerranée, l'Italie et est arrivé à Marseille : "*J'étais déprimé et malade. Je ne pouvais pas me reposer en vivant dans la rue. Dans les hébergements d'urgence, on n'avait pas le droit de rester à l'intérieur la journée. Être dehors, dans le froid, en étant malade... Tout ça, c'était de la souffrance. J'ai même eu des idées suicidaires.*" Il trouve un studio en février 2018 qu'il le loue

avec un ami à un marchand de sommeil. *"La police nous a dit que le bâtiment n'était pas sécurisé. Elle a fait monter tout le monde dans des bus. Ceux qui avaient un bail, ont été emmenés à l'hôtel. Les autres, comme nous, dans un gymnase. Cela faisait quand même autour de cinquante personnes."* Le soir de leur arrivée, un policier entre dans le gymnase. *"Il nous a dit : 'Demain matin tout le monde doit partir.' Partir, mais pour aller où ? On nous avait expulsés du bâtiment pour des raisons de sécurité. Et là, on nous explique qu'on doit dormir à la rue. En quoi est-ce plus sûr ?" "On a dit : 'On ne sort pas du gymnase, si on n'a pas d'endroit où dormir'"*. Le collectif organise des manifestations, et médiatise sa cause, porté par la force du désespoir. *"On était fatigués. Nous n'avions plus rien à perdre"*, se souvient le Sierra-Léonais. C'est une victoire. La préfecture accepte de prendre en charge les délogés et les accueille dans des hôtels. En 2019, plusieurs membres du collectif Dahdah sont victimes des dysfonctionnements de ce qui était alors appelé la Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (Pada). Il co-fonde alors l'association des usagers de la Pada, la seule en France exclusivement composée d'actuels et anciens demandeurs d'asile. Elle compte aujourd'hui 500 membres de 28 nationalités différentes. L'association tient chaque semaine une permanence juridique et prépare les demandeurs d'asile aux entretiens de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et de la Cour nationale du droit d'asile. *"Il y a des gens qui arrivent sans parler français ou anglais, qui n'ont pas été à l'école. Comment peuvent-ils s'en sortir seuls ? Nous, on parle plusieurs langues d'Afrique."* Les membres de l'association connaissent les attentes des demandeurs d'asile. *"Les gens n'ont pas besoin de me parler, je sais ce qu'ils traversent. Je l'ai vécu moi-même, explique le réfugié. Ils sont à l'aise parce qu'on est entre nous. Ils peuvent nous raconter leurs histoires. On est passés par là."* En juin 2021, avec l'association des usagers de la Pada, il empêche l'expulsion de quarante membres de l'association entrés dans un bâtiment du centre-ville, propriété de l'Établissement public foncier. Accompagné par des associations locales, il démarre des négociations avec le propriétaire, l'État et la mairie, pour faire de ce squat un logement temporaire pour les demandeurs d'asile. *"Il ne suffit pas de s'indigner, ou de s'opposer. Il faut savoir être pragmatiques et trouver des solutions concrètes pour éviter que les gens ne meurent dans la rue"*. C'est une nouvelle victoire. En octobre 2022, un bail est signé avec le soutien de l'État. Les habitants restent légalement dans le bâtiment. Ils s'engagent à le quitter le 31 mars 2023, le temps de se stabiliser et d'organiser leur demande d'asile.

## **MONTGENEVRE**

Quatre jeunes migrants avaient quitté le village italien de Cesana situé en dessous de la frontière, pour passer en France dans la nuit du samedi 19 novembre au dimanche 20 novembre 2022. Il avait neigé et le sol était recouvert d'une petite couche. Les quatre exilés avaient, semble-t-il, perdu leur chemin. Aux abords d'une forêt, à proximité du GR5 entre Montgenèvre et Briançon, plongés dans le noir total, ils ont aperçu à la dernière minute des gendarmes français munis de lampes torches qui ont crié. *"Les jeunes ont été surpris"*, relate une membre de « Tous Migrants ». *"Ils sont partis en courant chacun d'un côté, sans savoir où ils allaient."* À cet endroit précis, la piste ne se trouve pas sur une arrête, mais elle est assez raide : *"Il n'est jamais recommandé de courir dans le noir en pleine montagne"*. *"De nuit il n'est pas facile d'identifier où aller, les personnes peuvent chuter et les risques d'hypothermie et de gelures sont quotidiens"*. *"Certains s'imaginent qu'ils peuvent emprunter les mêmes chemins qu'en été mais il commence à faire très froid et il y a des sols très verglacés par endroits"*. L'un deux est tombé à terre, *"il a perdu connaissance"*. Les gendarmes lui ont porté secours et en ont interpellé deux autres, dont un en état de choc, à qui ils ont fourni une couverture de survie. *"Les jeunes ont eu très peur, ils ont tous pleuré quand ils ont vu leur copain inconscient"*. D'après la préfecture, ces trois migrants *"ont été retrouvés dans un fossé, deux indemnes et un troisième nécessitant l'intervention des secours pour un état de choc et des plaies superficielles"*. Le Peloton de gendarmerie de haute montagne est intervenu à pied pour évacuer la victime, afin qu'elle puisse être prise en charge par les sapeurs-pompiers jusqu'au centre hospitalier de Briançon. Pendant ce temps, un quatrième jeune qui avait réussi à prendre la fuite a chuté. *"Il a sauté en contre-bas dans la pente et s'est pris le pied dans quelque chose. Il s'est blessé au tibia. Il est resté prostré dans la neige pendant plus de deux heures pour ne pas se faire attraper. Il a fini par rejoindre une route où des automobilistes l'ont secouru. Il avait des gelures aux pieds et marchait difficilement"*. Ce dernier n'a

pas été interpellé. Après l'incident, les associations ont averti la préfecture des Hautes-Alpes et la direction départementale de la police aux frontières (DDPAF) sur la dangerosité des poursuites avec les forces de l'ordre et l'impact sur la santé physique et psychique des personnes dans *"ce contexte particulier qu'est la haute montagne, surtout quand il y a de la neige et qu'il fait nuit"*. *"Les forces de l'ordre doivent pouvoir être identifiées facilement et faire preuve de sécurité et de prudence"*. La préfecture affirme que *"les forces de sécurité et de secours ont agi en respect des règles de déontologie et d'exercice de leur métier"*. Ce sont *"les filières d'immigration clandestine qui mettent en danger des personnes fragiles, en les incitant à emprunter des itinéraires dangereux et à se soustraire aux contrôles légitimes mis en place à la frontière"*. Deux des migrants interpellés ce soir-là ont été acheminés au poste frontière de Montgenèvre. L'un d'entre eux a **retenté la traversée le lendemain** après avoir été refoulé, **avec succès cette fois**. De l'avis de l'association, ces pushbacks *"ne servent à rien"*, étant donné que les migrants réitérent les tentatives de passages. Les pushbacks *"mettent en danger la vie de ces personnes car les fois suivantes elles tentent de passer plus haut, plus loin, en empruntant des voies plus dangereuses."*

## NIORT

Une élève de 13 ans du collège Emile Zola de Prahecq dans les Deux-Sèvres, depuis 2017, fait l'objet, avec sa mère, d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). *"C'est un courrier ambigu. Dans la première partie du courrier, il est indiqué : 'Vous vous présenterez accompagné de [la jeune fille] à la gendarmerie à partir de 23 heures pour être accompagnées à l'aéroport de Bordeaux. Ensuite, il est écrit 'vu qu'elle est mineure [elle] a la capacité de rester sur le territoire.'" Ce possible départ forcé d'une excellente élève avait déjà donné lieu, jeudi, à une opération "collège mort", à l'initiative des enseignants et AESH du collège. "C'est une élève qui est parfaitement intégrée, ne décolère pas le professeur d'EPS devant la préfecture. **Elle est méritante et épatante. Elle travaille, a de très bons résultats et a été félicitée et complimentée les années précédentes. Spontanément, on a décidé de se mobiliser pour modifier cette décision.**" Le personnel du collège, **réuni devant la préfecture**, insistait sur l'intégration réussie de la jeune fille qui souhaite devenir infirmière. Ils réclament désormais que la préfecture revienne sur sa décision tandis qu'elle et sa mère sont toujours assignées à résidence.*

## PARIS

Iraniens, Afghans, Syriens et Ukrainiens, récents exilés comme membres de la diaspora, se sont rassemblés à Paris, dimanche 27 novembre 2022, pour **une manifestation de solidarité à la contestation en Iran et en faveur des droits des femmes**. Une kurde dit : "Je ne peux pas vivre normalement quand on sait que des enfants sont assassinés là-bas." Dans la foule de manifestants, l'hymne national ukrainien succède aux chants persans : le collectif "Femme Vie Liberté", organisateur de l'événement en soutien à la contestation en **Iran**, a également invité **l'Union des Ukrainiens de France**, l'association afghane **Enfants d'Afghanistan** et d'ailleurs et **l'association syrienne Al Bayt**. *"Les actes terroristes perpétrés par la République islamique ont fait beaucoup de victimes en Iran, en Syrie, en Ukraine. L'Iran a vendu des drones pour bombarder les villes ukrainiennes. C'est pourquoi nous les avons invités : ils sont tous victimes de la politique injuste de la république islamique d'Iran. La solidarité entre les peuples est très importante"*, explique l'une des organisatrices - d'origine afghane - de la manifestation. Un afghan, affiche les visages de 14 victimes d'un attentat perpétré le 14 septembre 2022 contre un centre éducatif pour filles de la minorité Hazara, à Kaboul. *« Nous sommes là pour manifester et être leur voix, dire au monde que les Taliban continuent de tuer le peuple Hazara »*. Alors que la manifestation rallie le monument du Panthéon, des militants et artistes afghans soulèvent une statue animée d'un oiseau géant bariolé. Il représente le Simorgh, oiseau de la mythologie perse, symbole de la liberté. Sous un grand drapeau iranien, une femme est heureuse de voir **"des Syriens et des Afghans"** rejoindre cette **"marche pour la liberté"**. *"Ça fait un an et demi que j'ai fui l'Iran, parce que j'étais menacée de mort là-bas", dit-elle. "Les femmes n'ont pas de liberté, les jeunes n'ont pas de liberté."*

La *"situation est dramatique dans notre ville"* avec une *"augmentation très importante du nombre de personnes à la rue"*, a déclaré à la presse la maire, vendredi 2 décembre 2022, lors d'une

visite d'un centre d'accueil de jour et d'hébergement d'urgence géré par Emmaüs Solidarité. Situé en plein cœur de Paris, ce centre, qui accueille en moyenne une centaine de personnes par jour, a été racheté en 2019 à Enedis par la mairie, qui compte y installer des logements sociaux. Environ **600 places ont déjà été identifiées et ouvriront pendant l'hiver** après des travaux d'aménagement. Certaines de ces places vont être aménagées dans l'ancien siège de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), avenue Victoria en face de l'Hôtel de Ville, où 270 lits devraient être créés. **La mairie demande en outre à l'État de mobiliser d'autres sites hospitaliers ou des locaux de la SNCF**, pour faire face aux *"flux quotidiens d'arrivée"* de migrants dans le cadre d'une *"répartition nationale"*. Ces dernières semaines, 1 000 demandes d'hébergement d'urgence par jour sont non pourvues par le SAMU Social de Paris. *"Une saturation qui s'explique, entre autres, par la disparition de places d'hébergement d'urgence liées à la reprise de l'activité touristique"*. Par ailleurs, lors de sa visite de vendredi, la maire de Paris a fustigé l'action du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, en réclamant des **"régularisations plutôt que de la chasse aux personnes immigrées"**. Mi-novembre 2022, un campement de près d'un millier d'exilés, essentiellement des Afghans, situé sous le métro aérien du nord de Paris **avait été évacué. Mais il s'y trouve de nouveau "500 ou 600 personnes"** et celles-ci *"continuent d'arriver"*. Vendredi 2 décembre 2022, au moins **350 jeunes migrants**, dont la **minorité n'a pas été reconnue** par les autorités françaises, à la rue et des militants associatifs, selon l'association Utopia56, se sont installés dans des **tentes face au Conseil d'Etat**, sur la place située entre le Louvre et le Palais-Royal, pour réclamer des *"solutions d'hébergement"* à la *"crise humanitaire"* en périphérie de Paris. *« Avec le froid qui arrive, le manque de nourriture, beaucoup de jeunes ne mangent plus, ne parlent plus et commencent à avoir des idées noires. On a décidé de s'installer illégalement ici pour demander un hébergement immédiat. »* Ils espèrent ainsi attirer l'attention sur leur situation.

## **Les migrants et la préfecture**

Mardi 6 décembre 2022, plusieurs associations parisiennes (Cimade IDF, CSP75, Dom'Asile, FASTI, Femmes de la terre, Secours catholique délégation de Paris, RESF Paris, Solidaires Paris, Solidarité Jean Merlin) interpellent sur la réalité des pratiques en cours à la **préfecture de police de Paris. Les délais** plongent des personnes insérées dans la précarité et l'illégalité. Notre inquiétude se porte sur le respect du droit actuel et sur les pratiques de la préfecture de police de Paris, en lien avec la dématérialisation des démarches administratives. La nouvelle méthode de prise de rendez-vous relatifs aux titres de séjour, pour les personnes souhaitant entamer certaines démarches de régularisation, s'est rapidement enlisée et contribue encore une fois à **maintenir les personnes étrangères en situation irrégulière**, avec toutes les conséquences que cela a sur la précarisation de leur vie. L'enlèvement est présent aux trois étapes de la demande, allongeant considérablement les délais de demande de titre de séjour : 1) Une fois le formulaire de demande de rendez-vous envoyé, il faut attendre **cinq mois** avant d'obtenir une réponse avec une convocation. 2) Une fois la convocation reçue, il faut **attendre dix mois** que le jour du rendez-vous advienne, afin de pouvoir déposer son dossier au guichet de la préfecture. 3) Une fois son dossier déposé, il faut attendre au **moins dix mois** avant que la préfecture ne statue sur la demande. Une personne étrangère souhaitant régulariser sa situation doit donc attendre **environ deux ans** pour que celles-ci aboutissent, alors même qu'elle remplit les conditions de régularisation. Ces délais, pour les personnes en renouvellement de titre de séjour, peuvent provoquer des spirales de ruptures de droits : non-renouvellement des autorisations de travail, perte d'emploi, perte de logement, suspension des droits sociaux. La loi prévoit, pour les personnes ayant déposé leur dossier, la remise d'un récépissé qui autorise le séjour de la personne, le temps que la préfecture statue sur la demande. La remise de ce document se fait très à la marge et aucune raison ne justifiant le refus de délivrance n'est invoquée. Personne n'est capables d'apporter des réponses aux personnes confrontées à ces dysfonctionnements. Ces pratiques anormales repoussent les personnes étrangères hors des frontières du droit. Le collectif revendique : 1) **Raccourcir considérablement les délais** : les demandes de rendez-vous doivent aboutir à une convocation en moins d'un mois ; les personnes doivent être convoquées au guichet de la préfecture dans les deux mois ; les demandes doivent être traitées dans

les quatre mois, comme prévu dans la loi ; 2) **Augmenter les effectifs compétents** et formés de la préfecture afin de pouvoir traiter les demandes dans les délais mentionnés, et répondre aux sollicitations dans des délais raisonnables, afin de garantir une égalité de tous et toutes devant la loi et une continuité d'accès au service public ; 3) **Appliquer les dispositions légales sur la délivrance et le renouvellement des récépissés.**

[https://www.la-croix.com/Debats/Droits-migrants-A-Paris-ladministration-brise-vie-personnes-integrees-notre-societe-2022-12-06-1201245313?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=NEWSLETTER\\_\\_CRX\\_ESSENTIEL\\_SOIR\\_EDITO&utm\\_content=20221206](https://www.la-croix.com/Debats/Droits-migrants-A-Paris-ladministration-brise-vie-personnes-integrees-notre-societe-2022-12-06-1201245313?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=NEWSLETTER__CRX_ESSENTIEL_SOIR_EDITO&utm_content=20221206)

## **Le centre d'hébergement pour Ukrainiens n'a pas à accueillir d'autres sans-abri**

**Le juge des référés du tribunal administratif de Paris a rejeté** lundi 5 décembre 2022 la **demande des associations Médecins du monde et Utopia 56 d'ouvrir aux autres nationalités un centre d'hébergement réservé aux réfugiés ukrainiens.** Le Paris Event Center, situé dans le nord-est de la capitale, compte entre 200 et 250 lits. Il n'accueille en moyenne qu'entre 120 et 130 personnes par nuit, selon les chiffres fournis par la préfecture d'Île-de-France au tribunal. Pour Médecins du monde. « *Cette décision reconnaît qu'il y a des places vides, reconnaît les défaillances du 115 et reconnaît la vulnérabilité des personnes qui dorment dehors* », mais l'ouverture des places vacantes était « *une question de bon sens* ». Le juge des référés motive sa décision : le dispositif d'accueil des réfugiés ukrainiens « *est spécifique de manière à ne pas saturer les dispositifs de droit commun de l'hébergement d'urgence* » ; « *Par ailleurs, il répond à la nécessité de pouvoir continuer à assurer à tout moment la prise en charge immédiate des personnes relevant de ce dispositif exceptionnel qui n'ont pas vocation à bénéficier des dispositifs de droit commun* ». Médecins du monde et Utopia 56 doivent en outre verser 800 € à l'État au titre des frais de justice. « *800 €, c'est 800 couvertures de survie, c'est 40 tentes* ». Les deux associations envisagent de faire appel devant le Conseil d'État. <https://www.la-croix.com/France/Paris-centre-dhebergement-Ukrainiens-pas-accueillir-dautres-sans-abri-tranche-justice-2022-12-05-1201245167>

Mardi 6 décembre 2022, six hommes soupçonnés d'appartenir à un **vaste réseau de passeurs entre l'Île-de-France et le Royaume-Uni ont été interpellés** par la sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière (SDLII). Cinq autres personnes soupçonnées d'appartenir à ce réseau ont également été arrêtées. Parmi elles, "*un deuxième marchand de sommeil présumé et des passeurs de nationalité afghane*". Les arrestations ont eu lieu à Paris et dans plusieurs villes de région parisienne, ainsi qu'à Ussel, en Corrèze. Les membres de cette filière hébergeaient des migrants dans un pavillon situé à Stains, en Seine-Saint-Denis, le temps que soit organisé leur périple pour l'Angleterre. Il en coûtait **200 euros par mois** aux candidats à l'exil pour vivre dans ce "*taudis*" de trois étages. La veille des arrestations, 31 migrants, dont 29 Afghans, "*s'entassaient encore*" dans cette maison, dont les conditions de vie étaient "*déplorables*", a constaté le commissaire qui dirige le département de lutte contre la criminalité organisée. Pour se nourrir, payer leur loyer et la traversée de la Manche, les exilés "*vendaient des cigarettes à la sauvette*". Au bout de "*un à trois mois*", ils quittaient l'hébergement francilien, direction Calais, dans le nord de la France, en train. Le trajet entre **Paris et les côtes anglaises était facturé "3 500 euros"**, selon un policier. Les traversées elles-mêmes étaient organisées par des passeurs kurdes. "*Outre-Manche, un autre membre du réseau jouait le rôle de financier. Il récupérait l'argent et redistribuait les commissions à tous les complices*", d'après une source policière. "*Une seule traversée générerait entre 70 et 80 000 euros de bénéfices au réseau.*" Les 31 migrants arrêtés durant l'interpellation de mardi devraient être auditionnés en tant que témoins. **Une vingtaine d'entre eux auraient demandé l'asile.**

Dans le centre de santé de l'Hôtel-Dieu, qui dépend de la Ville de Paris et de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP), les **dépistages des infections sexuellement transmissibles (IST) sont gratuits et anonymes.** "*Notre accueil est inconditionnel*", explique la co-responsable du lieu : pas besoin d'être enregistré à la Sécurité sociale française. Les **migrants en situation irrégulière y ont donc accès** aussi facilement que les autres. Le personnel dispose d'un service de

traduction téléphonique, ce qui lui permet de recevoir des étrangers ne maîtrisant pas le français. Parmi les infections traitées figurent la syphilis, les hépatites B et C, la chlamydia, le gonocoque et le VIH. Effectuée au sein du centre, une prise de sang classique ou un test rapide permet de détecter la présence du virus. *"Nous disposons aussi d'autotests de dépistage, que la personne peut emporter avec elle pour proposer à son partenaire ou à des proches de le faire de chez eux".* **"Le VIH est encore tabou chez certaines personnes, notamment en Afrique. Les gens ont peur d'être stigmatisés et rejetés dans leur famille, alors ils ne se dépistent pas"** L'an dernier, quelque 37 cas de VIH ont été découverts au centre de santé sexuel, dont plus d'un quart ont été révélés chez des futures mamans, lors d'un test effectué à l'occasion d'une consultation pour suivi de grossesse. En effet, les locaux de la structure jouxtent ceux d'un centre de protection maternelle (CPM Cité), où est réalisé le suivi médical, psychologique et social de femmes enceintes en situation de grande précarité, dont de nombreuses femmes migrantes à la rue.

## PAU

Le tribunal de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a condamné jeudi 8 décembre 2022 un homme à **14 mois de prison avec sursis**. Le mis en cause avait été intercepté à Laruns (Pyrénées-Atlantiques) mardi 25 octobre 2022 **au volant d'une voiture dans laquelle se trouvaient cinq migrants originaires** du Bangladesh. Un des passagers était mineur. Lors de l'audience, le conducteur a expliqué en espagnol se trouver dans la précarité et avoir accepté d'effectuer le trajet pour pouvoir gagner de l'argent et subvenir aux besoins de sa famille. Il a raconté qu'il travaillait comme chauffeur de VTC à Madrid (Espagne) lorsqu'un boucher lui a demandé des détails sur sa voiture. Apprenant qu'il s'agissait d'un véhicule de sept places, le commerçant lui a par la suite proposé de transporter les cinq personnes jusqu'à la France. Il était convenu que le chauffeur soit rémunéré en viande. Le mis en cause a reconnu avoir douté de la légalité de la course mais que ses difficultés financières l'avaient poussé à fermer les yeux.

## PERPIGNAN

Un couple iranien avait dû fuir le pays en 2018. Le père de famille, musulman de naissance, était poursuivi pour s'être **converti au christianisme**. S'il avait pu cacher un temps cette conversion, elle avait fini par être découverte et sa vie était en danger. En Iran, renier sa religion est puni par la peine de mort. Son épouse était également menacée. **Comme son mari n'était plus musulman, leur union était de fait annulée** et elle était poursuivie **pour adultère**. Le couple et leur premier enfant voyageront à travers l'Europe pendant de longs mois avant de trouver refuge à Perpignan. Des demandes d'asiles ont été refusées par l'Ofpra puis par la CNDA. Pour leur avocat : *"On refuse le statut de réfugié à mes clients au motif que les menaces de mort ne sont pas suffisamment étayées. Malgré le jugement qui a été rendu, malgré la traduction qui en a été faite et malgré la situation politique de l'Iran. C'est une décision qui est très surprenante, très révoltante, et totalement inopportune au regard de l'actualité dans ce pays [...]. Il y a sans doute des considérations politiques qui nous dépassent. Mais moi ce que je vois, c'est un couple qui risque la peine de mort à tout moment."* Aujourd'hui, sans papier et sans aide de l'État, la famille vit juste grâce à la solidarité, notamment celle de l'église protestante où elle va.

## LE PERTHUS

Un important réseau international de passeurs a été démantelé dans les Pyrénées-Orientales, à la frontière entre la France et l'Espagne. Au terme des investigations, la brigade mobile de recherche de Perpignan, sous l'autorité d'un juge d'instruction, a procédé cet été à une grande phase d'interpellations des acteurs majeurs de la filière basés sur Perpignan et le Perthus. Les six principaux suspects ont récemment été présentés au magistrat instructeur en vue de leur mise en examen assortie d'un placement sous contrôle judiciaire, lundi 28 novembre 2022. Le mode opératoire des trafiquants était le suivant : *"Sur instructions des donneurs d'ordre, des vendeurs à la sauvette prennent en charge des clandestins sur le sol espagnol, et les confient à des chauffeurs français chargés de les faire passer de l'autre côté de la frontière"*. En échange de ce passage, les

migrants déboursent de 100 à 300 € par personne. L'interpellation d'une quinzaine de chauffeurs en flagrant délit entre 2020 et 2022 permet d'étayer ce mode opératoire. D'autres mis en cause ont été interceptés au fil des mois. À l'issue de leur garde à vue, ces six principaux suspects ont été présentés au magistrat instructeur en vue de leur mise en examen assortie d'un placement sous contrôle judiciaire. Lors des perquisitions, plus de 13 000 € en liquide, cinq véhicules et de nombreux téléphones portables ont été saisis

<https://www.lindependant.fr/2022/11/28/une-filiere-internationale-de-passeurs-de-migrants-demantelee-a-perpignan-et-au-perthus-10833184.php>

## RENNES

**Deux familles géorgiennes vivant dans la rue pendant plusieurs mois puis dans l'école de L'ille à Rennes ont été relogées dans deux appartements.** Depuis samedi 3 décembre 2022, elles sont au chaud et chez elles, grâce à la **solidarité des parents d'élèves de l'école**. Depuis la création d'un groupe WhatsApp il y a plusieurs semaines, tout s'accélère. De la prise de contact avec l'association rennaise *"Un toit c'est un droit"*, jusqu'au dernier coup de pinceau dans les deux appartements. *"On est une dizaine à se relayer pour faire la peinture, monter les meubles etc.."*, explique l'un des parents d'élèves de l'école de l'ille à Rennes. **Un logement gratuit pour les deux familles** avec aucun loyer à payer. Comme la maison est occupée, le promoteur immobilier n'a **pas besoin de payer un gardiennage** pour les mois à venir. Et pour ce qui est des meubles, là aussi une chaîne de solidarité a été mise en place, grâce à Emmaüs mais aussi le collectif des hôtels solidaires. *"On ramène une petite dizaine de lits et de matelas. En plus ce sont des matelas qui viennent du milieu hôtelier donc c'est de la bonne qualité"*. Les deux familles géorgiennes vont donc pouvoir passer l'hiver au chaud et resteront ici **au maximum un an et demi**. De quoi leurs permettre de reconstruire une vie en France.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/deux-familles-georgiennes-relogees-apres-avoir-vecu-plusieurs-semaines-dans-l-ecole-de-l-ille-a-rennes-3413955>

## SAINT-BREVIN-LES-PINS

Cette cité balnéaire de Loire-Atlantique, qui avait déjà reçu des migrants venus de Calais en 2016, est en proie à des tensions depuis l'annonce de l'installation d'un centre d'accueil de demandeur d'asiles (CADA). Ce projet crée de vives tensions. Dimanche 11 décembre 2022. 250 personnes dont des associations brévinnoises étaient rassemblées sur le front de mer et appelaient à la **solidarité envers les réfugiés**. *"C'est navrant, on ne comprend pas l'inquiétude de certaines personnes envers ces étrangers. Depuis 2016 (et l'arrivée de migrants de Calais à Saint-Brévin-les-Pins), il n'y a jamais eu de problèmes."* De l'autre côté, manifestaient 150 riverains et membres du Rassemblement National et de partis indépendantistes bretons qui **craignent pour leur sécurité**. *« Cette immigration illégale génère de la violence. L'insécurité est partout. »* Le projet de Cada est déjà signé et les travaux ont commencé au mois de septembre. Le centre devrait **ouvrir ses portes fin 2023**.

<https://www.la-croix.com/France/A-Saint-Brevin-les-Pins-lextrême-droite-manoeuvre-derriere-lopposition-laccueil-migrants-2022-12-11-1201246059>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/insecurite-d-un-cote-solidarite-de-l-autre-saint-brevin-divisee-sur-l-accueil-des-refugies-6060151>

## STRASBOURG

Le lundi 5 décembre 2022, la maire de Strasbourg a déclaré lors d'une conférence de presse *"Malgré une action volontariste de la ville de Strasbourg, la création de 500 places d'hébergement, l'ouverture d'un gymnase, nos moyens (municipaux) ne suffisent pas à répondre à cette grande détresse et à cette crise humanitaire. La mise à l'abri relève de l'État, il y a carence, donc j'ai décidé que la ville de Strasbourg tenterait une **action en responsabilité contre l'État, du fait de cette défaillance**"*. *"On arrive véritablement au bout d'un modèle. La France connaît une crise humanitaire sans précédent avec, dans toutes les grandes villes françaises, des centaines de*

personnes (...), des enfants, qui sont à la rue dans le froid, sans droits, sans accès aux soins, dans la misère", a-t-elle, déplorant que l'État n'agisse pas "dans les responsabilités" et "les compétences qui sont les siennes". "Strasbourg n'échappe pas à la règle", a-t-elle ajouté, invitant "tous les élus" et "**toutes les associations de France qui le désirent à rejoindre cette action en responsabilité contre l'État**". "Je vous rappelle quand même que l'une des premières promesses d'Emmanuel Macron en 2017, c'était qu'à la fin (de cette même année), il n'y aurait plus personne à la rue. Autant vous dire que cinq ans et demi plus tard, évidemment, cette promesse n'est absolument pas tenue. Le même lundi matin, un campement de migrants était sur le point d'être évacué par la police, "Compte tenu du fait que la carence de la maire de Strasbourg porte une atteinte grave à la dignité humaine, le juge des référés lui enjoint de faire évacuer le campement dans le délai de trois jours", a tancé le tribunal administratif. Le campement a compté jusqu'à 200 personnes, pour beaucoup venues de Géorgie, d'Albanie et de Macédoine, parmi lesquelles des enfants. Il restait lundi matin environ une cinquantaine de personnes sur place. La maire a également rappelé que le jugement rendu vendredi par le tribunal administratif ne statuait pas sur la mise à l'abri des personnes qui y vivent et que son évacuation ne règlera donc "pas le problème" des sans-abri à Strasbourg.

La **préfète du Bas-Rhin** fait le bilan, mardi 6 décembre 2022, de l'évacuation du camp de migrants de la place de l'Étoile à **Strasbourg** : 45 personnes ont été évacuées, "essentiellement des hommes, et une mineure de 15 ans". Ils ont été emmenés au gymnase Branly, "pour l'étude des situations". "Ces personnes ne seront pas à la rue". Elle répond à **la maire de Strasbourg** qui attaque l'état en justice pour sa "défaillance" à mettre les personnes à la rue à l'abri. "La maire fait de la politique, moi je suis là pour appliquer le droit, explique-t-elle. L'État n'a pas à rougir de ce qu'il fait dans le Bas-Rhin. En un an, les dépenses de l'Etat en matière d'hébergement d'urgence sont passées de 39 millions d'euros à 45 millions. L'État finance 10.000 places dans le Bas-Rhin, c'est un effort considérable."

<https://www.france24.com/fr/france/20221205-strasbourg-va-attaquer-l-%C3%A9tat-pour-sa-%C3%A9faillance-%C3%A0-mettre-%C3%A0-l-abri-les-personnes-%C3%A0-la-rue>

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-7h45/alsace/josiane-chevalier-prefete-du-bas-rhin-sur-l-evacuation-du-camp-de-migrants-et-les-coupires>

## VALENCIENNE

**Une enseignante de philosophie** devait emmener sa classe préparatoire Hypokhâgne du lycée Watteau de Valenciennes **aux abords d'un camp de migrants** de Calais afin de **faire réfléchir ses élèves sur la question des migrants**. La sortie a été annulée par le rectorat en raison du risque de représailles par l'extrême-droite. L'extrême droite ne l'a pas compris de cette manière. La professeure de philosophie a été mise en pâture sur les réseaux sociaux. Tour à tour "*militante pro-immigration*", qui "*impose son idéologie*", "*endoctrine ses élèves*", etc. Pire : "*Il est temps de ressortir la guillotine*". Pour la secrétaire générale du SNES-FSU, principal syndicat des enseignants, ces méthodes sont indignes : "*Cela dit beaucoup de choses de la façon dont l'extrême droite, et en particulier le parti d'Éric Zemmour, conçoit l'éducation. On voit bien que tout ce qui permet aux élèves de réfléchir par eux-mêmes, de s'émanciper, de découvrir l'autre, de se construire une culture citoyenne, tout cela c'est quelque chose qu'ils n'acceptent pas, au point de faire pression sur des professeurs et sur l'Éducation nationale. C'est donc très inquiétant aussi pour l'avenir de l'école*". Le nom de l'enseignante a été mentionné sur les réseaux sociaux et elle a également reçu des menaces personnelles : "*Forcément, le très triste souvenir de Samuel Paty nous vient en tête en se disant qu'on est en train de revivre exactement les mêmes mécanismes. Et cela n'est pas acceptable. C'est pour cela qu'il était urgent que l'Éducation nationale réagisse aussi*". La professeure bénéficie d'une protection juridique de la part de l'Éducation nationale. Des **plaintes ont été déposées** contre Reconquête par **le rectorat et la professeure** qui a été attaquée au niveau médiatique. Un collectif de plus de mille membres issus principalement de la recherche et de l'enseignement français a pris position en défense de la professeure de philosophie, les partis politique de gauche se sont insurgés contre les pratiques de « Reconquête » ! "*Cette histoire est édifiante. Le parti de Zemmour utilise les mêmes méthodes et intimidations que les islamistes radicaux pour faire pression sur les*

*enseignants*", a dénoncé le premier secrétaire du PS, y voyant une "légitimation de la violence". Le député écologiste a demandé dans un communiqué "la dissolution du mouvement" de M. Zemmour, dénonçant les "mêmes procédés terroristes que les islamistes, en faisant déferler en raid menaces et injures". Il a appelé le gouvernement à "protéger les personnels éducatifs, les élèves et la communauté scolaire".

## MANCHE

Dans la nuit de lundi 28 à mardi 29 novembre 2022, un canot des sauveteurs en mer a secouru 23 personnes au large de Calais. En début de matinée, un patrouilleur de la Marine nationale a ensuite porté assistance à 61 personnes, en difficulté au large de Leffrinckoucke (Pas-de-Calais), avant de récupérer, dans le même secteur, les "34 naufragés" d'une autre embarcation. Tous ont été déposés au port de Calais et pris en charge. En fin de matinée, un patrouilleur des affaires maritimes, engagé auprès d'une autre embarcation en difficulté au large de Calais, a découvert "tous les occupants à la mer, agrippés à leur embarcation en train de couler". À l'aide d'un semi-rigide, l'équipage a récupéré 61 personnes, dont "plusieurs en état d'hypothermie". Ces naufragés ont été déposés au port de Boulogne-sur-Mer et pris en charge par les secours. Une dernière opération a enfin permis de secourir 61 autres personnes au large de Calais, ramenées à Dunkerque. Dans la journée de mardi 28 novembre 2022, la police française a arrêté environ 51 migrants qui tentaient de traverser la Manche. Le maire de Sangatte, a affirmé que ces **candidats à l'exil avaient été forcés à rebrousser chemin**, tandis que 100 autres ont pu poursuivre leur navigation. 426 migrants sont parvenus à traverser la Manche, lundi 28 novembre 2022.

La France va affréter deux **navires supplémentaires pour effectuer des opérations de sauvetage**, a annoncé mercredi 30 novembre 2022 le secrétariat général de la Mer. "Face à l'augmentation du nombre de tentatives de traversées (...) malgré les risques encourus sur des embarcations précaires, la Première ministre a décidé le renforcement du dispositif de sauvetage en mer dans les prochaines semaines". Ce renforcement "repose tout d'abord sur l'affrètement de deux navires supplémentaires spécifiquement dédiés à cette mission, une procédure de réquisition étant envisagée afin que la disponibilité de ces moyens supplémentaires destinés à sauver des vies soit la plus rapide possible". "Le dispositif verra dans un deuxième temps l'arrivée de **drones aériens**, qui participeront à une meilleure appréhension en temps réel de la situation maritime, notamment lors de tentatives de traversées simultanées de plusieurs embarcations". Le déploiement de ces moyens supplémentaires et le calendrier est justifié par "l'arrivée d'un temps plus froid" et des "possibilités d'accidents graves" qui "augmentent pour les migrants qui utilisent des moyens nautiques les mettant en danger sur la route maritime la plus fréquentée du monde".

47 passagers d'un premier canot ont été évacués **samedi 10 décembre 2022**, en début de soirée après avoir refusé toute assistance dans un premier temps. Mais le bateau s'est retrouvé en difficulté en milieu de nuit, car les conditions de navigation se sont dégradées. Une deuxième embarcation transportant 43 migrants ont appelé le CROSS à l'aide et ont pu être secourus dans une opération conjointe de la Marine nationale et de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Quelque 43 autres naufragés ont été sortis d'affaire lors d'une troisième opération de sauvetage au milieu de la nuit. Parmi les migrants qui ont été secourus cette nuit-là figure une famille avec deux enfants dont un bébé de 3 mois, qui a frôlé l'hypothermie, et un enfant de moins de 4 ans. Des élus de la ville de Gravelines, d'où leur embarcation était partie, ont ouvert dimanche matin 11 décembre une salle de sport pour héberger cette famille et "quelques-uns des migrants transis de froid", soit une trentaine de personnes au total. De nombreux enfants ont été secourus la semaine dernière. Une quinzaine de migrants, âgés de 1 à 16 ans, qui tentaient la traversée vers l'Angleterre avec des adultes, ont été sauvés dans la nuit de jeudi à vendredi sur une plage du Pas-de-Calais. "Ces 15 enfants, en état d'hypothermie, ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers" et transportés à l'hôpital "Leur

*pronostic vital n'est pas engagé.*" Nous ignorons s'ils ont été hébergés ou remis à la rue. Une fillette de 5 ans a même été sauvée de justesse par un gendarme qui s'est jeté à l'eau en apercevant les enfants lors d'une patrouille. Elle a *"été sortie de l'eau puis réanimée par un gendarme sur la plage [de Camiers, près du Touquet]"*. Ce matin-là, le thermomètre avoisinait les -7°C. *"Une centaine de migrants"* avaient tenté de prendre la mer au départ de cette plage et de **Berck** durant la nuit, a indiqué la préfecture. Parmi eux, 37 Iraniens ont été mis à l'abri dans une salle de Camiers où ils *"ont bénéficié de vêtements secs"* et de soins. Vingt-six d'entre eux ont accepté d'être transportés vers des centres d'hébergement. Cette centaine de migrants secourus comprend aussi deux familles syriennes et koweïtiennes, dont une femme enceinte et trois enfants. Six rescapés, en état d'hypothermie, ont été transportés à l'hôpital.

## MÉDITERRANÉE

### LES MIGRATIONS ET LA MEDITERRANEE

Dans un message adressé le 1er décembre 2022 à la Conférence « Rome MED Dialogues », le pape estime qu'une solution globale bénéfique pour tous sera la seule voie à suivre puisque *«la migration est essentielle pour le bien-être de cette région et ne peut être arrêtée»*. Il rappelle que *«personne ne se sauve tout seul»*, comme l'a démontré la pandémie, et que *«l'interconnexion des problèmes exige qu'ils soient examinés ensemble, dans une vision coordonnée et la plus large possible»*. La globalité des effets de la crise Ukraine- Russie nous fait comprendre, explique François, comment la situation doit être affrontée dans une perspective globale. Une seule crise ne peut être résolue indépendamment des autres, *«ni l'immensité de la souffrance humaine être prise en considération sans tenir compte de la crise sociale, dans laquelle, pour un profit économique ou politique, la valeur de la personne humaine est diminuée et les droits de l'Homme bafoués»*. Aborder les problèmes individuels de manière *«sectorielle»*, poursuit François, *«implique le risque de parvenir à des solutions partielles et défectueuses, qui non seulement ne résolvent pas les problèmes mais les rendent chroniques»*. La *Mare nostrum* doit retrouver cette *«vocation de progrès, de développement et de culture»* qui semble s'être perdue ces dernières années. Le potentiel de cet espace géographique met trois continents en contact *«une connexion qui historiquement, aussi à travers la migration, a été extrêmement fructueuse»*. Aujourd'hui cependant, cette même mer peine *«à vivre comme un lieu de rencontre, d'échange, de partage et de collaboration»*, bien qu'elle demeure un carrefour d'humanité qui offre de nombreuses opportunités. Il s'agit donc de *«reprendre la culture de la rencontre»* pour reconstruire *«un sentiment de fraternité, en développant, outre des relations économiques plus justes, des relations plus humaines, y compris avec les migrants»*.

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2022-12/pape-francois-message-forum-congres-mediterranee-rome.html>

### GEO BARENTS

Il a porté secours à 164 personnes au cours de deux opérations de secours, entre le dimanche 4 et le lundi 5 décembre 2022. L'un des bateaux secourus transportait 90 personnes, l'autre 74, dont des femmes et des mineurs. De nombreux sauvetages de migrants en détresse ont été opérés : le navire transporte désormais **255 rescapés** de leur tentative périlleuse. Mercredi 7 décembre 2022 à 11h31, une femme a donné **naissance à un bébé sur le navire humanitaire** de Médecins sans frontières (MSF), après 7 heures de travail. La jeune maman avait été recueillie, mardi 6 décembre, alors qu'elle dérivait à bord d'une *"embarcation instable transportant 90 personnes"* partie lundi soir 5 décembre 2022 de Libye. Son accouchement a été déclenché par *"le voyage difficile, les dures conditions, l'extrême stress et la déshydratation"*, précise l'organisation humanitaire. Elle a été

transférée quelques heures plus tard avec ses trois autres fils et son nouveau-né, sur l'île italienne de **Lampedusa**. Une autre rescapée, **enceinte de 9 mois et âgée de 18 ans**, elle, été évacuée par hélicoptère à **Malte**. "*Malgré cet heureux événement, son état est grave et elle a besoin de soins médicaux spécialisés*", avait assuré plus tôt MSF qui demandait "*aux autorités maltaises et italiennes d'organiser son évacuation médicale d'urgence avec ses autres fils*", et la femme enceinte. Le bateau de Médecins sans frontières (MSF), a accosté dimanche matin 11 décembre 2022 dans le port de **Salerne** pour y **débarquer 248 migrants** secourus lors de plusieurs opérations entre le 4 et le 6 décembre 2022.

## **LOUISE MICHEL**

Dimanche 4 décembre 2022, à la mi-journée, il a porté secours à un canot gonflable sur lequel se trouvaient **103 personnes**. Un bateau **de garde-côtes libyens** est alors intervenu et a menacé les équipages des deux navires avec des armes à feu. Les 103 rescapés ont malgré cela pu être tous acheminés à bord du Louise Michel. Mardi soir 6 décembre 2022, l'équipage du Louise Michel est intervenu sur un bateau en bois à bord lequel se trouvaient 33 personnes. Tous les rescapés ont pu être acheminés à bord du navire humanitaire Humanity 1, affrété par le street-artiste Banksy. Mais une seconde embarcation gonflable, repérée par les deux bateaux humanitaires alors que les Libyens se trouvaient dans la zone a, elle, été **interceptée et ramenée en Libye**. **Au moins 80 personnes** se trouvaient à bord a indiqué l'équipage du Louise Michel.

Aux alentours de 23h, le 8 décembre 2022, le navire, avec 33 clandestins à bord «*a accosté à Lampedusa, sans que le gouvernement ne dise quoi que ce soit. Bonne nouvelle*».

## **LE HUMANITY 1 (ANCIEN SEA WATCH 4)**

Dimanche 4 décembre 2022 il est arrivé sur les lieux pour prêter main forte à l'équipage du Louise Michel. Un bateau de garde-côtes libyens est alors intervenu et a menacé les équipages des deux navires humanitaires avec des armes à feu. Les 103 rescapés ont ensuite été transférés à bord du Humanity 1. Le vaisseau a demandé à l'Italie et à Malte un port de débarquement. «*Nous avons demandé deux fois mais nous n'avons reçu aucune réponse positive*». En "stationnant" près des côtes européennes, l'équipage entend mettre la pression sur les pouvoirs publics et leur rappelle qu'«*un sauvetage n'est terminé qu'au moment où tous les survivants peuvent quitter le navire vers un endroit sûr*». Il a rejoint le port de **Bari** avec ses 261 personnes. «*Sur l'immigration, aucune volte-face*», a assuré samedi une source du ministère italien de l'Intérieur. Le ministère «*a donné son accord à l'entrée des navires parce que le mauvais temps s'approche et les conditions de navigation auraient rapidement fait courir un risque aux personnes à bord*».

## **OCEAN VIKING**

Il est amarré à Marseille depuis le 13 novembre 2022.

## **IUVENTA**

Le 9 décembre 2022, **un tribunal italien a condamné l'Etat à restaurer le navire d'une ONG saisi en 2017** dans le cadre d'une enquête sur les sauvetages de migrants en mer Méditerranée. Le Iuventa, propriété de l'ONG allemande Jugend Rettet, avait été complètement abandonné à son sort après sa saisie et avait commencé à rouiller en l'absence d'entretien durant la phase préliminaire d'un procès contre 21 personnes soupçonnées de traite d'êtres humains. Parmi ces 21 suspects figuraient des membres d'équipage des navires de sauvetage des ONG Jugend Rettet, Médecins sans Frontières et Save the Children, accusés de collusion avec les passeurs. Ce juge au tribunal de Trapani dans l'ouest de la Sicile, doit déterminer si ces personnes doivent être jugées ou non, à l'issue d'une enquête de cinq ans dénoncée par certains comme une tentative politique pour stopper les opérations de sauvetage. Il a statué que les autorités italiennes doivent "*veiller à tous les travaux de manutention nécessaires pour restaurer et maintenir l'état du navire tel qu'il était au moment de sa saisie*". Le coût pour l'Etat italien est estimé à 100.000 euros. "*Etant donné le piteux état du navire, la question*

est savoir si la décision du tribunal peut être appliquée". "En une année, le *Iuventa* a secouru plus de 14.000 personnes en détresse en mer. Depuis sa saisie, plus de 10.000 personnes sont mortes en Méditerranée centrale", a ajouté l'ONG.

## **GARDE-COTES ITALIENS**

Mardi 6 décembre 2022, dans la matinée, Alarm Phone a annoncé qu'un bateau **transportant 450 personnes et parti de Tobrouk**, dans l'est de la Libye, avait été secouru par les garde-côtes italiens. La plateforme d'urgence avait posté, lundi, sur Twitter un premier message d'alerte les concernant et précisant que les personnes étaient à cours d'eau et de nourriture. Les garde-côtes italiens sont également intervenus, dimanche soir 4 décembre 2022, pour venir en aide à un bateau de 6 mètres de long transportant **32 personnes** et qui prenait l'eau au large de l'île de Lampedusa. **Vingt-huit des naufragés ont pu être secourus** mais quatre sont toujours portés disparus, dont deux enfants de 6 ans et 6 mois. Un naufrage avait déjà eu lieu vendredi 2 décembre 2022 au large de l'île. Une **embarcation partie de Sfax**, en Tunisie, avec environ **40 personnes** à son bord, a chaviré alors qu'elle approchait de Lampedusa. La plupart des passagers ont pu être secourus **mais trois personnes sont toujours portées disparues**. Un jeune garçon a frôlé la mort en faisant un arrêt cardiaque à la suite du sauvetage mais il a pu être sauvé et a été hospitalisé.

## **LYBIE**

Un vieux bateau de pêche, parti de Tobrouk avec plus de 500 personnes à son bord, a été intercepté, mardi 29 novembre 2022, à 60 kilomètres au large de la grande ville de l'est libyen. "*Dans le bateau se trouvaient plus de 240 mineurs égyptiens, 11 femmes syriennes et des bébés âgés d'un an et quatre mois*", a précisé Refugees in Libya, indiquant que "*parmi les personnes interceptées figuraient 109 Syriens et 413 Égyptiens*". Les Égyptiens auraient déclaré "*fuir le régime [d'Abdel Fattah] al-Sissi*". La frontière égyptienne se trouve à moins de 140 kilomètres de Tobrouk. "*Les départs depuis l'est de la Libye sont plus fréquents depuis le début de l'été*" 2022.

# **UNION EUROPÉENNE**

## **LA ROUTE DES BALKANS**

La Commission européenne a présenté, lundi 5 décembre, un plan d'action visant à **renforcer les contrôles de migrant sur la route des Balkans** afin de limiter leur entrée sur le territoire européen. Le plan d'action pour les Balkans occidentaux met en avant 20 mesures opérationnelles structurées autour de 5 piliers : (1) renforcer la gestion des frontières le long des routes migratoires ; (2) procédures d'asile rapides et soutien à la capacité d'accueil ; (3) lutter contre le trafic de migrants ; (4) renforcer la coopération en matière de réadmission et les retours ; et (5) harmonisation des politiques en matière de visas. Cette voie des Balkans, de plus en plus empruntée pour venir jusqu'en Europe, est devenue la principale route migratoire vers l'Union européenne (UE) avec une augmentation de 170% des arrivées sur les dix premiers mois de 2022 par rapport à l'année dernière. Près de 130 000 personnes, dont des femmes et des enfants, ont été contrôlées sur la route depuis le début de l'année 2022 et 22 300 tentatives de passage ont été enregistrées par l'agence européenne de gestion des frontières Frontex en octobre, soit trois fois plus qu'il y a un an. La plupart de ces migrants arrivent par la Serbie, avant de traverser l'Autriche, pour rejoindre d'autres pays comme l'Allemagne et la Belgique. Le nouveau plan européen consiste d'abord à améliorer les contrôles aux frontières en envoyant des agents de Frontex dans les pays balkaniques, soit hors de l'UE. "*Dans les Balkans occidentaux, 500 agents de Frontex sont déjà déployés, mais aujourd'hui, ils ne sont déployés qu'à la frontière entre les partenaires des Balkans occidentaux et les frontières extérieures de l'UE*", a précisé lundi 5 décembre 2022 la commissaire européenne aux Affaires

intérieures. "Avec un nouveau mandat, il sera possible de déployer des effectifs à l'intérieur de l'UE, c'est-à-dire entre deux partenaires différents des Balkans occidentaux." Des négociations sont en cours avec les pays concernés. Le plan d'action prévoit aussi la fourniture de 40 millions d'équipements de gestion et de surveillance des frontières, ainsi que des formations pour les autorités du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie et du Kosovo. Le document prévoit d'harmoniser la politique de visas des pays des Balkans avec celle de l'UE. En cause, la Serbie, notamment, a été accusée de contribuer à une hausse des arrivées de migrants indiens, tunisiens, cubains et burundais car ces ressortissants pouvaient arriver à l'aéroport de Belgrade sans visa et ensuite poursuivre leur route vers l'Europe par voie terrestre. Sous la pression européenne, le président serbe a finalement annoncé fin octobre la fin de dispense des visas pour les tunisiens et les burundais – qui entre en vigueur en novembre 2022.

La question de la coopération entre l'UE et les pays balkaniques s'inscrit dans un contexte de pourparlers avec la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine du Nord en vue d'une adhésion au bloc européen. La Commission souhaite aussi accélérer les procédures d'asile, en donnant davantage de moyens aux pays d'arrivée des migrants dans les Balkans, afin d'améliorer leur capacité d'accueil, notamment "en s'inspirant du modèle du programme pilote pour le centre d'accueil polyvalent de Lipa [en Bosnie]". Une démarche qui s'accompagne d'un accroissement de la coopération en matière de réadmission et de retour vers les pays de transit des Balkans, et vers les pays de départ des migrants. "L'agence Frontex a intensifié son soutien aux partenaires des Balkans occidentaux en déployant des experts afin d'aider au processus de retour, notamment en matière de conseil, de formation [par exemple pour les escortes de retour] et d'aide à l'obtention de documents de voyage [en facilitant la coopération avec les pays d'origine et l'acquisition d'informations]". Le texte prévoit un partenariat entre les Etats européens et ceux des Balkans dans la lutte contre le trafic de migrants, notamment à la frontière serbo-hongroise avec l'aide de l'agence européenne de police criminelle Europol, qui facilite l'échange de renseignements entre les polices nationales. Prochaine étape pour ce plan d'action, il doit être présenté au conseil des ministres européens de la justice et de l'intérieur les 8 et 9 décembre 2022 pour son adoption.

[https://home-affairs.ec.europa.eu/eu-action-plan-western-balkans\\_en](https://home-affairs.ec.europa.eu/eu-action-plan-western-balkans_en)

[https://france.representation.ec.europa.eu/informations/routes-migratoires-la-commission-propose-un-plan-daction-pour-la-cooperation-avec-les-balkans-2022-12-05\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/routes-migratoires-la-commission-propose-un-plan-daction-pour-la-cooperation-avec-les-balkans-2022-12-05_fr)

## **PLAINTÉ CONTRE DES DIRIGEANTS EUROPEENS POUR CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ENVERS DES MIGRANTS**

Le Centre européen pour les droits constitutionnels et humains (ECCHR), soutenue par l'ONG, Sea-Watch, a déposé une plainte pour crimes contre l'humanité devant la **Cour pénale internationale** (CPI) visant plusieurs responsables européens, a annoncé, mercredi 30 novembre 2022. Parmi les personnes visées par la plainte figurent l'ancien ministre de l'Intérieur italien, les ancien et actuel Premiers ministres maltais, ou encore l'ancienne cheffe de la diplomatie européenne. L'ECCHR estime que la politique européenne de soutien aux garde-côtes libyens chargés d'intercepter les exilés en Méditerranée puis de les ramener en Libye a rendu ces personnalités indirectement responsables des violences et exactions subies par les migrants dans le pays. Les exilés, qui sont interceptés en mer par les garde-côtes libyens, sont systématiquement envoyés dans des centres de détention, où ils subissent des violences physiques et sexuelles, des privations de nourriture et de la torture. "Bien qu'ils aient eu connaissance de ces crimes, des fonctionnaires des agences de l'UE ainsi que de l'Italie et de Malte ont renforcé leur collaboration avec la Libye pour empêcher les réfugiés et les migrants de fuir la Libye par la mer". "Ce soutien et cette collaboration tendent à démontrer le rôle décisif que jouent les hauts fonctionnaires de l'UE dans la privation de liberté des migrants et des réfugiés fuyant la Libye". L'ECCHR et Sea-Watch appellent la CPI à enquêter sur ces

faits de collaboration entre acteurs européens et libyens et **à traduire en justice les responsables**. Les deux ONG réclament également la **fin du financement des programmes d'externalisation des frontières européennes** qui s'appuient, entre autres, sur le soutien et la formation des garde-côtes libyens. Elles demandent enfin la **création d'un programme civil de recherche et sauvetage européen** qui serait financé par les États membres de l'Union européenne (UE). Environ **100 000 migrants ont été interceptés** au large des côtes libyennes et renvoyés dans le pays depuis 2017, date de la signature d'un accord entre la Libye et l'Italie pour lutter contre l'immigration illégale. Outre l'Italie, **l'UE a versé depuis 2015 plus de 500 millions d'euros** au gouvernement de Tripoli pour l'aider à freiner les départs de migrants vers l'Europe. L'Union a elle-même reconnu dans un rapport confidentiel remis en début d'année que les autorités libyennes ont eu recours à une « *usage excessif de la force* » envers les migrants et que certaines interceptions en Méditerranée ont été menées à l'encontre de la réglementation internationale. Mais elle n'a pas cessé son aide financière au pays. L'ONG, comme le fait l'ONU, exhorte régulièrement les États membres à "suspendre leur coopération sur les migrations et les contrôles des frontières avec la Libye".

Les révélations sur l'existence de centres de détention illégaux s'inscrivent dans un contexte de hausse des signalements de la violence aux frontières de l'UE. D'après un rapport du collectif d'ONG, Border Violence Monitoring Network paru le 8 décembre 2022, des milliers de migrants et de demandeurs d'asile sont confrontés à "*une augmentation sans précédent de la violence*" sur les zones frontalières. Les militants ont **interrogé 733 migrants** ayant tenté de **rejoindre l'Europe** en 2021 et 2022. Ils ont constaté que les **garde-frontières utilisaient des "tactiques de dissuasion"** violentes, telles que des passages à tabac prolongés, le rasage des têtes, le déshabillage forcé, les agressions sexuelles et les attaques de chiens, entre autres.

## **LA LOI EUROPEENNE SUR L'IA DOIT PROTEGER LES PERSONNES EN MIGRATION**

La **loi sur l'intelligence artificielle** de l'Union européenne (loi sur l'IA) réglera le développement et l'utilisation de l'IA "à haut risque" et vise à promouvoir l'adoption d'une "IA digne de confiance" tout en protégeant les droits des personnes affectées par les systèmes d'IA. Cependant, elle ne traite pas et ne prévient pas de manière adéquate les problèmes résultant de l'utilisation de l'IA dans le contexte de la migration. Il est nécessaire d'interdire les utilisations inacceptables des systèmes d'IA dans le cadre de la migration par exemple pour interdire, réduire et empêcher la migration. La loi européenne sur l'IA doit réglementer la pratique illégale et préjudiciable du profilage racial, la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau ceux-ci étant des indicateurs de statut migratoire. Tous les systèmes d'IA (drone à balayage, caméra thermique, utilisés pour la surveillance des frontières doivent être inclus dans le champ d'application de la loi sur l'IA. Les systèmes prédictifs doivent aussi être considérés comme « à haut risque » lorsqu'ils sont déployés dans le contexte de la migration. Il Veiller à ce que la loi sur l'IA s'applique à tous les systèmes à haut risque en matière de migration, y compris ceux utilisés dans le cadre des systèmes informatiques de l'UE. La loi européenne sur l'IA doit être modifiée pour garantir que sont appliqués les mêmes règles de conformité pour tous les systèmes à haut risque et protège les droits fondamentaux de toute personne, quel que soit son statut migratoire. Il faut s'assurer que les mesures de transparence et de surveillance s'appliquent et donc empêcher les dommages causés par les systèmes d'IA utilisés dans le contrôle des migrations et des frontières, garantir la transparence publique et donner aux citoyens les moyens de demander justice. Garantir l'obligation pour les autorités d'enregistrer l'utilisation à haut risque - et toutes les utilisations publiques - de l'IA pour la gestion des migrations, de l'asile et des frontières dans la base de données de l'UE. Inclure les droits et les mécanismes de recours pour permettre aux personnes de comprendre, de demander des explications, de porter plainte et d'obtenir des recours lorsque les systèmes d'IA violent leurs droits.

[http://migreurop.org/article3136.html?lang\\_article=fr](http://migreurop.org/article3136.html?lang_article=fr)

## ALLEMAGNE

Plus d'un million de réfugiés ukrainiens sont arrivés en Allemagne depuis le début de l'année et le nombre de demandeurs d'asile venus d'Irak, de Syrie ou d'Afghanistan augmente également. En 2022, l'Allemagne a ainsi déjà accueilli plus de personnes qu'en 2015, au plus fort de la crise migratoire. À elle seule, la capitale, Berlin, accueille actuellement environ 100 000 réfugiés ukrainiens, soit autant que l'ensemble de la France. Si les communes tentent de gérer au mieux ces arrivées, certaines tirent la sonnette d'alarme. Car cet afflux de réfugiés représente un important défi logistique et les autorités craignent que cela crée un terreau favorable à de nouvelles tensions.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/focus/20221202-allemande-face-%C3%A0-afflux-de-migrants-un-syst%C3%A8me-d-accueil-surcharg%C3%A9-%C3%A0-l-approche-de-l-hiver>

De janvier à octobre 2022, quelque 5 474 **autorisations de travail** ont été accordées par l'Allemagne à des **Tunisiens**, soit un millier de plus qu'en 2021, et plus du double qu'en 2020. L'absence de quotas et une reconnaissance accrue ces dernières années des diplômes étrangers, y compris pour les qualifications d'avant Bac, expliquent en partie ce dynamisme. La première économie **européenne souffre aussi d'un manque de main-d'œuvre** dans des domaines tels que *"la santé ou l'informatique, mais aussi dans l'hôtellerie-restauration, le bâtiment, la pose de fibre optique ou la conduite de poids lourds"* selon directrice de l'agence d'aide à l'émigration "Get In Germany". Pour faciliter l'obtention du visa, dans les secteurs sous tension, certains employeurs procurent au candidat un contrat d'embauche ou d'apprentissage. Et pour retirer la barrière de la langue, il arrive que ces employeurs financent même une formation linguistique de base (niveau B1, soit environ six mois d'allemand). Par ailleurs, la France attire moins qu'avant, si l'on en croit une ingénieure hydraulique. Voilée, la jeune femme a préféré l'Allemagne considérant **qu'il y avait en France du "racisme" antimusulman**. L'Allemagne facilite **aussi les embauches en recrutant à distance et en offrant des opportunités de logements** pour attirer des emplois très prisés. C'est le cas pour un jeune infirmier tunisien à peine sorti d'études, qui raconte avoir décroché un contrat de travail dans une clinique de Wiesbaden, où son employeur allemand propose même de le loger gratuitement durant les six premiers mois. La Tunisie vit une grave crise politique depuis que le président s'est emparé de tous les pouvoirs en juillet 2021, à laquelle s'ajoute une crise économique affectant plus particulièrement la jeunesse avec un chômage à 30% pour les jeunes diplômés. Toutes ces raisons poussent un jeune Tunisien sur deux à vouloir quitter le pays, selon l'AFP. Plus de 40 000 ingénieurs ont émigré ces cinq dernières années, ainsi que plus de 3 300 médecins. Tandis que 16 000 Tunisiens sont arrivés clandestinement en Italie depuis début 2022.

Au cours de l'année écoulée, la **compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn (DB)** a mené une vaste campagne de **recrutement** et embauché plus de 26.000 personnes. Pour l'entreprise, la formation **des treize réfugiés** revêt donc avant tout une importance symbolique. En février 2021 les treize réfugiés venus d'Iran, de Syrie ou du Pakistan, ont débuté leur formation, en 2023, à l'issue des deniers examens, ils obtiendront tous un emploi à Stuttgart, dans le sud de l'Allemagne en tant que **conducteurs de "S-Bahn", les trains de banlieue**. *"Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'engager de nouveaux conducteurs de train dont nous avons, il est vrai, cruellement besoin. Il s'agit aussi d'offrir à des personnes réfugiées qui souhaitent s'enraciner en Allemagne, une opportunité professionnelle intéressante tout en les intégrant au sein de la main-d'œuvre allemande"*. Depuis 2015, environ 600 opportunités d'enseignement et de formation pour les réfugiés ont été créées par la Deutsche Bahn. Un programme distinct, lancé en avril 2022, offre par ailleurs des conseils et des opportunités d'emploi aux réfugiés ukrainiens. Jusqu'à présent, 65 Ukrainiens ont obtenu un emploi grâce à ce programme. Le projet THAMM piloté par l'Union européenne permet aux entreprises belges, française et allemandes qui ne trouvent pas de candidats adéquats sur leur propre marché du travail d'offrir ces emplois à des travailleurs qualifiés en Tunisie, au Maroc et en Égypte. Au début du mois d'octobre, 234 apprentis et 44 travailleurs qualifiés de Tunisie, Maroc et Égypte ont été placés dans des entreprises allemandes, dans des secteurs aussi divers que la métallurgie, la plomberie, la construction, la boulangerie, l'hôtellerie ou encore la restauration.

## BULGARIE

Une enquête du Monde publié jeudi 8 décembre 2022, en partenariat avec Lighthouse Reports et d'un consortium de journalistes européens a révélé l'existence d'un **lieu de détention illégal** utilisé par les **garde-frontières bulgares** pour retenir des migrants à proximité de la **frontière turque**. Entre le 15 octobre et le 25 novembre 2022, au moins 34 personnes ont été enfermées derrière des barreaux métalliques dans ce qui ressemble à une **prison utilisée** par les garde-frontières bulgares pour détenir ces candidats à la migration. Le collectif a pu interroger quatre personnes originaires de Syrie et d'Afghanistan qui ont été détenues dans ce lieu, puis renvoyées en Turquie. Ils racontent avoir été privés d'eau, de nourriture et d'accès à des toilettes. *"L'odeur était vraiment horrible. Ils ont lâché les chiens sur nous à l'intérieur et nous ont frappés, même ceux qui étaient déjà blessés"*. Des femmes et des adolescents étaient également retenus à leurs côtés, affirment ces exilés qui n'ont **pas été autorisés à déposer de demande d'asile** avant leur renvoi en Turquie. le cabanon incriminé se trouve dans la ville de Srédets, à une quarantaine de kilomètres de la frontière turque. Il est situé *"dans un complexe policier prêté par la mairie de Srédets à la police des frontières, qui dépend du ministère de l'intérieur"*. Or à quelques mètres de là se trouvent les bureaux de la police des frontières avec cette fois un lieu de détention officiel. Le cabanon, lui, échappe à la surveillance des ONG chargées d'inspecter ces lieux de détentions pour veiller au respect des droits de l'homme. Selon Frontex, ce qui se passe dans cet abri, a également échappé à sa surveillance. Frontex, qui compte lancer une enquête, a affirmé *"ce lieu de détention n'avait pas fait l'objet d'un des dix signalements reçus depuis 2021 et que ses agents sont tenus de l'alerter sur toute violation des droits fondamentaux"*. Cependant le consortium a d'ailleurs en sa possession plusieurs clichés des véhicules **de Frontex à quelques mètres de ce lieu de détention illégal**.

Le 12 décembre 2022, la Bulgarie a arrêté 70 clandestins présumés dans un autobus sur un parking d'autoroute près de la ville méridionale de Sliven tôt lundi matin, conduisant certains à l'hôpital en raison de leur épuisement. Quatorze hommes, qui ont déclaré être d'origine afghane, ont été envoyés à l'hôpital, et trois resteront sous observation médicale jusqu'à leur rétablissement, a indiqué la police. Deux ressortissants roumains, dont le chauffeur de bus, ont également été arrêtés. Soupçonnés de trafic, ils feront l'objet de poursuites judiciaires.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## CHYPRE

L'île européenne est aussi le pays membre de l'Union européenne (UE) qui **expulse le plus de migrants, en proportion avec sa population**. Près de 7 000 personnes ont été renvoyées vers leur pays d'origine depuis le début 2022, ce qui représente 70 % des personnes entrées illégalement dans le pays, a indiqué, jeudi 1er décembre 2022, le ministre de l'intérieur. En 2021, Chypre avait rapatrié seulement 17 % des migrants arrivés sans autorisation. Ce nombre record d'expulsions a été permis grâce à la signature d'accords entre Nicosie et des pays comme l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et le Vietnam. Toutefois le ministère chypriote n'a pas précisé la nationalité des 7 000 expulsés. Les demandes d'asile sont de 18 345 entre janvier et octobre 2022. Quelque 95 % des demandeurs d'asile arrivent du nord chypriote turc et traversent la zone tampon contrôlée par les Nations unies. En conséquence, le gouvernement chypriote tente de renforcer la surveillance de sa frontière en érigeant une clôture et en installant des équipements de surveillance de haute technologie le long de la zone tampon, longue de 180 kilomètres. Les demandeurs d'asile sont bloqués dans des centres d'hébergement aux allures de camps de détention surpeuplés. Ils y passent des semaines, voire plusieurs mois, à attendre l'enregistrement de leur demande. Une fois leur dossier enregistré, ces personnes doivent se débrouiller pour trouver un logement par leurs propres moyens, ce qui reste très compliqué étant donné les difficultés d'accès à l'emploi pour les personnes exilées à Chypre. Si la demande d'asile est refusée, et que le demandeur d'asile n'a pas fait appel de cette décision, ou que l'appel a échoué, le migrant est alors considéré comme étant dans une "situation irrégulière". Jusqu'ici très peu d'expulsions avaient eu lieu. Les migrants en situation irrégulière pouvaient être placés en centre de rétention. Et ce, même si le "pays tiers sûr" refusait de les reprendre.

## CROATIE

Le 9 décembre 2022 : Les organisations de défense des droits de l'homme ont qualifié la décision de l'UE sur l'entrée de la Croatie dans l'espace Schengen de « mauvais précédent pour l'expansion future de cet espace », car les autorités croates et la police des frontières violent le droit européen et international dans leur traitement des migrants. Ces organisations exigent une réforme du mécanisme de surveillance des frontières croates, des enquêtes urgentes sur les cas de violations des droits de l'homme et appellent les organes responsables à la pleine responsabilité. La déclaration a été signée par Amnesty International, le Réseau de surveillance de la violence aux frontières, le Centre d'études sur la paix, le Conseil danois pour les réfugiés, ECRE, Human Rights Watch, Oxfam et le Comité international de secours.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## ESPAGNE

Les garde-côtes espagnols ont annoncé avoir secouru trois migrants. Ils qui voyageaient **clandestinement sur le gouvernail du pétrolier Althini II**, parti de Lagos, au Nigeria, et arrivé , le 28 novembre 2022, à Las Palmas, dans l'archipel des Canaries. Le trajet dans ces conditions très dangereuses **a duré 11 jours**. Mardi 29 novembre 2022, les trois hommes ont été brièvement hospitalisés, soignés pour déshydratation modérée et hypothermie. Les autorités espagnoles avaient annoncé mardi, qu'ils avaient été renvoyés à bord du même paquebot, précisant que l'entreprise propriétaire du moyen de transport utilisé "*est toujours responsable du renvoi au port d'origine*". "*Si ces clandestins avaient été dans un avion, la compagnie aérienne en aurait eu la charge*". Le pétrolier Althini II, est finalement reparti vers son port d'origine à Lagos sans les trois passagers, restés en Espagne. Les trois migrants ont demandé l'asile, mercredi 30 novembre 2022. Les migrants ont été **autorisés à rester en Espagne ayant déposé une demande d'asile**. "*À plusieurs occasions par le passé, des clandestins ont été en mesure de rester en Espagne avec l'asile politique*". En novembre 2020, trois personnes avaient déjà été retrouvées sur le gouvernail du bateau l'Ocean Princess II. Un mois auparavant, trois autres personnes avaient, déjà, voyagé de la sorte cachées sur un pétrolier norvégien. les arrivées sur l'archipel ont bondi de 51% au cours des cinq premiers mois de l'année 2022, comparé à la même période en 2021.

Jeudi 8 décembre 2022, dans la matinée, **trois corps de migrants** ont été découverts sur la plage de Cala Dorada, dans le parc régional de Calblanque près de Murcie, en Espagne. D'abord pris en charge par la police judiciaire de la Benemérita, les cadavres ont ensuite été transférés à l'Institut de médecine légale de Carthagène où seront pratiquées des autopsies. Ces personnes faisaient partie d'un petit groupe de migrants ayant fait naufrage à quelques kilomètres des côtes espagnoles. Six des passagers ont été secourus – ils se trouvent actuellement au Centre d'assistance temporaire pour étrangers de **Carthagène** – mais des recherches sont en cours "*entre cap Palos et cabo Negrete*" pour retrouver d'autres personnes. Le nombre total d'occupants de cette embarcation "*reste à déterminer*". Malgré l'hiver qui rend les conditions de navigation bien plus mauvaises qu'à l'ordinaire les traversées ne faiblissent guère. Ce même jour, **35 personnes ont débarqué** dans la région à bord de quatre petits bateaux à moteur, dans les villes de La Azohía, Santa Lucía, Carthagène, cap Tiñoso et cap Palos, lieu du naufrage. Au large de l'archipel des Baléares, le 8 décembre 2022, les sauveteurs espagnols ont porté secours à deux bateaux, près de la petite île de Cabrera, au **sud de Majorque**. La première opération, qui s'est déroulée à 4h45 du matin, a permis de mettre à l'abri 21 personnes – 14 étaient d'origine subsaharienne, sept étaient maghrébines. Le second sauvetage a eu lieu à 7h, et 18 migrants, en majorité maghrébins, ont été secourus. Tous les rescapés sont sains et saufs et ont été transférés au port de Colonia Sant Jordi, à Majorque. Lundi 5 et mercredi 7 décembre 2022, deux autres sauvetages menés dans la même zone ont permis de secourir 33 et 20 personnes. Cette année, 154 petits bateaux avec 2 259 migrants ont été détectés sur les côtes des Baléares.

## Melilla

À l'issue d'une visite en Espagne du 21 au 25 novembre, La **Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe**, a souligné l'**absence "d'accès véritable et effectif à l'asile"** entre

la ville marocaine de Nador et celle de Melilla : *"Dans la pratique, il ne semble pas y avoir d'autre moyen d'entrer à Melilla et de demander une protection auprès des autorités compétentes qu'en nageant ou en sautant la clôture, au péril de sa vie"*. Si elle a félicité Madrid pour l'amélioration des *"conditions d'accueil"* des migrants dans les Iles Canaries, elle déplore que *"l'accès aux droits et à la protection varie considérablement à travers le pays et reste très difficile pour de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile"*. Elle remarque *"de longues périodes d'attente pour accéder à la procédure d'asile, des retards dans l'identification des vulnérabilités particulières et des obstacles à l'accès aux droits sociaux, y compris le logement et la santé"*. Elle s'est dite *"préoccupée"* par un rapport du Médiateur espagnol selon lequel, le 24 juin 2022, *"470 personnes ont été renvoyées au Maroc sans qu'aucune procédure légale n'ait été observée"*. Selon plusieurs rapports, ce jour-là, un exilé soudanais de 17 ans, assure que *"la police a continué à gazer [les migrants]"*. *"Je perdais connaissance. Ils nous ont alors attachés les mains et emmenés un par un du côté marocain."* Ces **pushbacks**, sont illégaux au regard du droit international. Plusieurs personnes seraient mortes dans une zone de l'enclave sous contrôle espagnol, et que leurs corps auraient ensuite été ramenés au Maroc par des policiers marocains. *"Tous les États (ont) le droit de contrôler leurs frontières et de coopérer avec d'autres États pour ce faire"*, mais *"cela doit être fait dans le plein respect de toutes les normes internationales applicables en matière de droits de l'Homme"*. L'Espagne, *"comme d'autres Etats membres du Conseil de l'Europe, ne devrait pas contribuer directement ou indirectement aux violations des droits de l'Homme par des mesures prises pour mettre en œuvre sa coopération en matière de migration avec des pays tiers"*.

Jeudi 1er décembre 2022, **un migrant est parvenu à rentrer dans l'enclave** espagnole de Melilla depuis le Maroc voisin **en parapente**. *"Vers 18h15, deux individus qui circulaient en voiture ont vu une personne en parapente"*. Ils ont *"prévenu la Garde civile"*, mais ce *"migrant n'a pas pu être localisé"* pour le moment. Sa nationalité et son identité restent à ce jour inconnues

### **Canaries .- disparus en mer**

Des centaines de familles sont **sans nouvelle d'un proche** qui a emprunté la route des Canaries. Selon l'ONG Caminando fronteras, 978 personnes ont **disparu** en cherchant à rejoindre l'Espagne depuis les côtes marocaines et mauritaniennes au cours du seul premier semestre de 2022. Dans l'immensité de l'espace maritime qui sépare les côtes africaines de l'archipel espagnol des Canaries, si un bateau fait naufrage, la plupart des **corps des rescapés ne sont pas retrouvés**. Seuls ceux restés sur l'embarcation ou qui s'échouent sur les côtes espagnoles ou marocaines peuvent être récupérés. Mais il n'existe de bureau national de recherche dédié aux personnes exilées dans aucun des deux pays. Rabat semble se désintéresser de la question. En Espagne il y a *"des pressions pour que les corps [des exilés morts en mer] soient enterrés sans identification . Il y a une sorte de punition. On ne veut pas faciliter l'identification des corps, ni le rapatriement des enfants dont les familles sont connues pour habiter ailleurs. On veut rendre la situation la plus difficile possible et chercher ainsi à dissuader."*

### **Barcelone**

Un avion de Pegasus Airlines transportant 228 passagers de Casablanca vers Istanbul a fait un **atterrissage d'urgence** sur le tarmac de l'aéroport El Prat de Barcelone, en Espagne. A 4h30 du matin le mercredi 7 décembre 2022. Une femme à bord était **sur le point d'accoucher** et *"cette passagère avait prétendument perdu les eaux"*. Au moment où l'appareil s'est posé, une ambulance et trois patrouilles de police sont venues évacuer la femme enceinte. C'est alors qu'un groupe de **27 personnes a "quitté l'avion et a tenté de s'enfuir"**, selon la préfecture de Catalogne. La police espagnole a interpellé quatorze de ces passagers, dont la femme enceinte. Cinq des personnes interpellées ont été reconduites à bord de l'avion de la compagnie turque, tandis que huit autres, des candidats à l'immigration, seront expulsées vers le Maroc. La femme enceinte ayant prétendu avoir perdu les eaux a été examinée à l'hôpital. Elle n'était pas sur le point d'accoucher, a indiqué le gouvernement espagnol. *"Elle a donc été arrêtée pour trouble à l'ordre public"*, a expliqué le source

préfecturale. Quatorze autres personnes en fuite sont toujours recherchées. Il s'agit du deuxième incident de ce type en un peu plus d'un an impliquant un vol Maroc-Turquie au cours duquel un passager a simulé un problème de santé grave, afin de forcer un atterrissage d'urgence en Espagne.

## ITALIE

Dans un contexte de victoire de l'extrême-droite italienne, l'élection d'Aboubakar Soumahoro aux législatives italiennes avait été saluée par plusieurs personnalités de gauche. Originaire de Côte d'Ivoire, le militant est arrivé en Italie en 2002. Après avoir enchaîné les petits boulots, dont celui de ramasseur de tomates dans les Pouilles, une région du sud du pays, il avait pu financer des études de sociologie. Il a aussi fait carrière dans le syndicalisme avant de rejoindre la politique. En Italie, il est devenu une figure de la défense des ouvriers agricoles, qui sont souvent des sans-papiers exploités. Dans un contexte de victoire de l'extrême-droite italienne, son élection aux législatives italiennes avait été saluée par plusieurs personnalités de gauche. Mais son épouse et sa belle-mère sont à la tête d'organisations d'aide aux migrants, accusées de mauvais traitements à l'égard de leurs pensionnaires et de malversations. Une enquête judiciaire est en cours.

Mercredi 30 novembre 2022, **114 migrants en provenance de Libye ont été accueillis en Italie** dans le cadre **d'un couloir humanitaire organisé par des organisations caritatives chrétiennes**, en collaboration avec les autorités italiennes. Tous ont atterri à l'aéroport de Rome Fiumicino. Le ministre des Affaires étrangères, présent à l'aéroport, plaide pour *"des voies légales d'immigration"*. *"Nous disons non aux passeurs et oui à une voie de migration régulière qui mène à l'intégration. C'est l'action que nous voulons mener sur le continent africain et au Moyen-Orient pour vaincre les guerres, la famine et le terrorisme"*. *"L'Italie a une longue tradition d'hospitalité. C'est le seul pays qui a activé des corridors humanitaires. Aujourd'hui, l'arrivée de 114 migrants en provenance de Libye est la meilleure réponse que l'on puisse faire aux trafiquants d'êtres humains et à l'immigration clandestine"*. *"Nous les aiderons à s'intégrer, en garantissant aux enfants un niveau d'éducation adéquat pour être des leaders ici ou dans leur pays d'origine s'ils veulent y retourner"*. Pour le président de la communauté de Sant'Egidio, un des organisateurs du projet : *"C'est un honneur pour notre pays de vous accueillir et de travailler à votre intégration. C'est une fête pour vous et pour toute l'Italie"*. Ce corridor humanitaire est un projet porté et financé par des organisations protestantes et catholiques. Son but est d'aider les personnes fuyant les conflits et leur offrir une chance de reconstruire leur vie en Italie. Selon la Communauté de Sant'Egidio, plus de 5 000 demandeurs d'asile de Libye, du Liban et du Pakistan sont arrivés en Italie depuis le lancement de ces couloirs en 2016. Ce chiffre minime au regard du nombre de personnes arrivées dans le pays par la mer depuis le 1er janvier 2022 : près de 95 000 migrants. Les vols humanitaires sont salutaires, mais largement insuffisants, selon Médecins sans frontières (MSF). En 2021, sur 40 000 inscrits, seulement 1 662 personnes ont pu quitter la Libye via les mécanismes de réinstallation du HCR. *"Les rares voies de sortie légale vers des pays sûrs, mises en place par le HCR et l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) sont très lentes et restrictives. En effet, seules les personnes de neuf nationalités sont prises en compte pour l'enregistrement auprès du HCR, l'accès à ce service est quasiment inexistant en dehors de Tripoli et dans les centres de détention et le nombre de places dans les pays de destination est très limité"*.

L'Italie constate cette année une forte augmentation des **entrées sur son territoire** par la mer, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, **avec 96 816 personnes** arrivées sur ses côtes depuis le 1er janvier contre respectivement près de 63 000 et 32 000 sur la même période de 2021 et 2020, années de la crise sanitaire.

**Dans une petite camionnette** rouge, une équipe de l'organisation Emergency sillonne les routes de Sicile pour offrir un **soutien médical et psychologique aux migrants** des exploitations agricoles. La clinique mobile a commencé ses tournées en 2019. En mai 2022, l'équipe a également ouvert une clinique permanente à Vittoria, en partenariat avec les services de santé publics de **Raguse**. *"Cette zone est vraiment délabrée, beaucoup des personnes qui fréquentent notre clinique vivent juste à côté des serres où ils travaillent"*, explique le chef de projet de la clinique. D'énormes serres

couvrent la zone côtière, tout comme d'anciens bâtiments agricoles et des entrepôts où vivent de nombreux travailleurs. *"Certains d'entre eux vivent juste sous des bâches en plastique, avec un accès très limité aux salles de bains et aux sanitaires. Parfois, des familles entières vivent dans ces bâtiments". "Il n'y a pas de chauffage en hiver, et aucun confort que l'on est en mesure d'attendre d'une maison classique. Les travailleurs ici sont pour la plupart exclus des services proposés en Italie. Ils vivent, travaillent, dorment et mangent au même endroit, dans les champs. Si vous habitez près des serres, vous pouvez travailler plus longtemps et vous n'avez pas besoin de payer de transport pour vous rendre d'une ville voisine, où il y a peut-être plus de services à votre disposition, à votre lieu de travail."* Au moins 2 000 travailleurs migrants vivent dans ce genre de conditions dans cette partie de la Sicile. La clinique mobile a été créée pour éviter aux travailleurs de payer des sommes faramineuses aux réseaux qui les exploitent pour accéder aux soins de santé mais aussi aux services sociaux. En fonction de l'affluence, la clinique est généralement ouverte entre 16 heures et 21 heures, pour permettre aux migrants de s'y rendre à la fin de leur journée de travail. L'équipe recueille les besoins des patients, d'autres sont soignés à l'intérieur de la clinique mobile. *"Depuis que nous avons commencé à fonctionner en 2019, nous avons aidé entre 800 et 1 000 migrants. Environ 40% ont des permis pour travailler ici, mais la majorité ne possède pas de papiers. On leur a éventuellement demandé de quitter l'Italie, mais si l'Italie n'a pas d'accord de rapatriement avec leur pays, ils viennent ici parce que c'est l'endroit idéal pour travailler sans que l'on vous pose de questions. C'est donc aussi l'endroit idéal pour être exploité en raison de votre situation, puisque vous êtes invisible"*.

Dans l'ouest de la Sicile, qu'un **camp informel** se remplit chaque année de centaines, parfois de plus d'un millier de travailleurs migrants, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne. Il viennent pour travailler dans les récoltes. Pour beaucoup de Siciliens, cet endroit est devenu un "no man's land". La responsable du bureau régional sicilien pour les migrations, et son équipe affirment qu'il peut être dangereux d'y entrer. *"Vous ne pouvez pas y aller seul", "même la police n'y va pas". "Il n'y a pas de lumière et pas d'eau. Imaginez les difficultés que les migrants traversent. C'est très difficile, c'est une zone abandonnée que personne ne contrôle "*. Chaque année, les résidents du camps commencent à arriver fin septembre, avant que ne débute la récolte des olives début octobre. Chaque année, environ 1 000 à 1 300 personnes viennent travailler dans la région entre septembre et décembre, pour cueillir les olives à la main. Tous les travailleurs n'ont pas de contrat. Les migrants se retrouvent dans le camp pour différentes raisons. *"Certains d'entre eux viennent ici car ils n'arrivent tout simplement pas trouver un autre endroit à louer. Et il n'y a pas assez de places officielles proposées. D'autres ont un permis de séjour arrivé à échéance et maintenant, sans adresse, ils ne peuvent pas le renouveler."* *"Il y a quelques années, il y avait moins de migrants dans ce camp, mais après les lois Salvini, beaucoup d'entre eux ont perdu leurs documents, et ils n'ont pas d'autre endroit où aller."* *"Le problème de l'hébergement est vraiment grave". "Les travailleurs saisonniers qui viennent pour quelques mois devraient pouvoir rester dans des conditions respectables. Je suis opposée à ces camps occupés toute l'année. Si des gens vivent dans notre région pendant toute l'année, ils doivent être intégrés correctement. C'est pourquoi nous lançons de nouveaux projets."* l'objectif est d'offrir des logements sûrs à toute personne travaillant dans la région, afin de lutter contre les contrats de travail abusifs et l'exploitation qui alimente ce cycle de pauvreté.

## **GRECE**

La cour pénale de l'île grecque de Lesbos a **libéré, jeudi 8 décembre 2022, en appel deux Afghans** condamnés en 2020 à 50 ans chacun de prison ferme pour trafic de migrants. Le premier, l'un, 25 ans, a été acquitté et a pu sortir jeudi de prison. Le second, 27 ans, a bénéficié d'une réduction de peine à huit ans de prison. Compte tenu de *"son bon comportement"* et du fait qu'il a purgé une peine de prison depuis mars 2020, il sera libéré dans les prochains jours. Les deux Afghans avaient fui leur pays en raison des persécutions des Taliban, selon leurs témoignages. Ils avaient embarqué en Turquie en mars 2020 à bord d'un canot composé de 22 autres personnes à destination de la Grèce, mais **le passeur qui les accompagnait avait abandonné l'embarcation** au large de Lesbos en mer Egée, l'une des principales portes d'entrée des migrants en Europe. Le second, qui se trouvait sur ce bateau avec ses deux enfants et sa femme, aurait alors tenté de conduire le bateau à la

côte, c'est pourquoi il avait été reconnu coupable par la cour de Lesbos. Selon le témoignage d'un garde-côte, les deux afghans auraient coupé la coque de leur bateau, l'endommageant fortement et provoquant le naufrage. Si cette charge n'avait pas été retenue contre eux lors du premier procès, le procureur avait en revanche ajouté celle d'aide à l'entrée illégale. La lourde condamnation des deux jeunes hommes avait mobilisé des ONG de défense des droits humains et des eurodéputés dont certains étaient présents jeudi au procès. Les avocats de la défense ont déploré *"les ambiguïtés de l'acte d'accusation"* et surtout *"l'absence du principal témoin d'accusation"*, un garde-côte grec. Leur cas n'est pas isolé et **des milliers d'autres demandeurs d'asile croupissent dans les geôles grecques pour les mêmes motifs**. Les condamnations **aux peines de prison à rallonge** ne sont pas non plus rares. À chaque fois, les histoires sont les mêmes : des procès sur la base d'un unique témoignage provenant de garde-côtes, pas d'enquête poussée, des migrants qui disent être forcés de prendre le contrôle du bateau au risque de tomber dans l'eau, voire même qui réfutent avoir conduit le canot.

## PORTUGAL

Dans l'Afghanistan des Taliban, écouter ou jouer de la musique est considéré comme un péché. Depuis qu'ils ont pris le pouvoir à Kaboul en août 2021, **l'Institut national de musique d'Afghanistan est fermé**. Élèves et professeurs ont fui leur pays. Le directeur l'Institut national de musique d'Afghanistan (Anim), la seule école de musique de leur pays a été *"paniqué"*, puis s'est démené pour faire évacuer les élèves et le personnel de l'institut. *"J'ai sollicité de nombreux chefs d'État. Le Portugal est le premier et le seul pays à avoir répondu à notre appel". En tout, 284 personnes y ont obtenu l'asile. "Non seulement le Portugal leur a accordé l'asile, mais il nous offre une chance de reconstituer l'école ici"*. Cet éminent ethnomusicologue s'est donné une mission : sauvegarder le riche patrimoine musical afghan. Pour cela, il espère continuer à faire vivre son école, **à Braga**, même à des milliers de kilomètres de Kaboul. Un jeune professeur, compositeur et musicien, faisait partie de l'équipe enseignante de l'Anim à Kaboul. Il peine désormais à joindre les deux bouts. Il reçoit 1 050 euros par mois pour lui, sa mère, sa femme, leurs trois enfants et son neveu. *"On peut seulement manger, on ne peut rien faire d'autre ici. Il n'y a pas de travail au Portugal"*, déplore-t-il. Dans un an, il ne percevra plus aucune aide et il lui faudra payer un loyer de 600 euros. Depuis un mois il est salarié de l'Anim. Il touche 1 000 euros par mois pour reprendre ses fonctions de professeur et de chef d'orchestre. Plusieurs fois par semaine, il fait travailler les jeunes de l'école. Les répétitions ont lieu au conservatoire de Braga. *"Nous avons un grand orchestre, nous avons aussi un quintette, un ensemble d'instruments traditionnels, un chœur, donc nous avons besoin d'un lieu pour que tous ces ensembles puissent pratiquer, afin de maintenir et sauvegarder la musique afghane"*. Certains professeurs ou étudiants ont préféré quitter le Portugal, à la recherche de meilleures opportunités. Environ la moitié des membres du groupe arrivés au Portugal il y a un an auraient rejoint un autre pays européen (Allemagne, France, Suisse) ou les États-Unis.

## ROUMANIE

La police roumaine a découvert le 29 novembre 2022 des dizaines de réfugiés originaires de six pays différents au poste frontière de Nădlac, dans le județ d'Arad (ouest du pays). Le premier camion était conduit par un Turc et transportait des colis de la Turquie vers l'Autriche. Lors de l'inspection détaillée, la police des frontières a trouvé 32 individus cachés parmi les palettes de fret. Ils avaient entre 18 et 56 ans et venaient de Turquie, d'Irak et de Syrie. Le deuxième camion était conduit par un Roumain et transportait des sacs de maïs à destination de la France. Les agents des forces de l'ordre ont trouvé plus de 20 migrants, venus du Bangladesh, de l'Inde et du Pakistan.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## SLOVENIE

Le 4 décembre 2022 : Cinquante réfugiés d'Afghanistan et de Syrie vont être transférés de Turquie vers la Slovénie dans le cadre d'un plan de réinstallation qui sera finalisé fin janvier 2023, a annoncé le gouvernement. Les 50 personnes sont enregistrées en tant que réfugiés en Turquie et sont reconnues comme réfugiés au titre de la loi slovène, a indiqué le Bureau de la communication

du gouvernement, ajoutant que cette décision était « *une expression de solidarité et le nombre est proportionné aux capacités du système d'intégration* ». Le projet sera financé à 75% par le Fonds Asile, Migration et Intégration de l'UE, au titre duquel la Slovénie recevra 10 000 € pour chaque personne réinstallée. L'UE encourage la réinstallation et la relocalisation des réfugiés dans le cadre du pacte sur la migration et l'asile. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que les programmes de réinstallation étaient un instrument stratégique pour promouvoir des canaux de migration sûrs et réglementés.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## SUEDE

Un homme kurde, qui aurait dû quitter par lui-même le territoire suédois il y a un an. En effet, sa demande d'asile avait été rejetée par la Suède. Il l'avait déposée en 2015 à la suite de sa condamnation par la Turquie à six ans de prison pour avoir entretenu des liens avec le PKK, ce qu'il a toujours nié. Comme d'autres déboutés, ne sachant où aller, ce Kurde de Turquie était donc resté en Suède, où il travaillait et avait refait sa vie. Le 22 novembre 2022, il est contrôlé sur la route, et arrêté, étant en situation irrégulière. Au vu de la politique de durcissement des renvois voulue par le nouveau gouvernement, les services de l'immigration l'ont mis dans un avion, avec un autre Turc, direction Istanbul. Sur le papier, c'est donc une expulsion administrative, et non pas une extradition qui a eu lieu. Une extradition est régie par tout un ensemble de règles : elle ne peut notamment pas être accordée pour des offenses politiques et militaires et elle doit être approuvée par la justice : un procureur général, voire la Cour suprême. Probablement parce qu'il était une cible facile - ni réfugié, ni citoyen suédois, et sans papiers - la Suède laisse volontiers la Turquie instrumentaliser cette situation comme une victoire. En usant d'une justification légale auprès de son opinion, le gouvernement suédois réussit à satisfaire Ankara, qui ne l'avait même pas demandé dans sa liste de personnes extradables. Pour la communauté kurde de Suède, qui a immédiatement réagi sur les réseaux sociaux, c'est un très mauvais signal. Ils s'indignent de voir que les services de l'immigration ne prennent visiblement plus en compte pour les renvois le fait que les Kurdes sont opprimés en Turquie et torturés en prison.

## VATICAN

Le secrétaire d'État du Saint-Siège exhorte les ONG catholiques et précise : Le principal problème aujourd'hui demeure la guerre. Afin de construire la paix, il faut promouvoir la dignité humaine dans tous les secteurs, « *conjuguant la force de la compétitivité avec la responsabilité sociale, faisant émerger, ainsi, la valeur fondamentale de la solidarité* ». Et le conflit en Ukraine ne doit pas distraire l'attention que ces organisations doivent porter aux plus faibles. Parmi les ceux-ci, le cardinal évoque plus spécifiquement les migrants. Il s'agit pour lui de consentir in fine « *un accueil humain des migrants* » et « *un effort de solidarité qui soit le plus partagé possible* ». Il rappelle que « *le Saint-Siège veut se maintenir aux côtés des plus faibles et des plus nécessiteux, conscient que sa force et son prestige face aux puissants du monde sont de promouvoir et de soigner le développement humain intégral de la personne* ».

<https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2022-12/cardinal-parolin-forum-ong-inspiration-catholique-evangile.html>

# EUROPE

## BOSNIE-HERZEGOVINE

Le 7 décembre 2022, le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine a adopté la Stratégie pour la migration et de l'asile 2021-2025, qui prévoit, entre autres, un contrôle plus efficace de la frontière nationale. L'objectif de la stratégie proposée par le ministère de la sécurité de Bosnie-Herzégovine est d'assurer un système de migration et d'asile de haute qualité, conforme aux normes de l'UE. La stratégie définit sept objectifs stratégiques, parmi lesquels la gestion plus efficace de la

migration illégale sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine et l'amélioration du système d'asile. La stratégie prévoit une lutte plus efficace contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, l'intégration des étrangers qui résident légalement en Bosnie-Herzégovine et le renforcement des mécanismes de coordination dans la gestion des migrations et de l'asile.

Le Parquet de Bosnie-Herzégovine a inculpé un ressortissant pakistanais et deux Bosniens de traite des êtres humains. Ils étaient membres d'un groupe criminel organisé créé pour transférer des migrants illégaux, principalement des citoyens du Pakistan et du Bangladesh, à travers les frontières de la Bosnie-Herzégovine vers les pays de l'Union européenne. Les deux Bosniens, chauffeurs de taxi, utilisaient leurs voitures pour conduire des migrants de la région de Sarajevo vers les frontières de l'État, surtout dans des zones cachées sur la rivière Sava, d'où ils les ont transférés en Croatie. Un grand nombre de migrants seraient passés par cette filière, payant chaque passage 3500 à 4500 euros par personne.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, l'inquiétude grandit à mesure que les cas **de diphtérie se multiplient parmi les migrants** arrivés dans le pays. L'agence de sécurité sanitaire britannique (UKHSA) en a dénombré plus d'une cinquantaine depuis le début de l'année. L'homme décédé le 19 novembre 2022, hébergé à Manston, a été testé positif à la diphtérie. Les risques de contamination sont largement augmentés dans des conditions de promiscuité. Santé Publique France indique : « La bactérie *Corynebacteriumdiphtheriae* [responsable de la diphtérie] se transmet directement par le biais des sécrétions rhinopharyngées [toux, éternuements] ou des plaies cutanées et très rarement par contact indirect avec des objets souillés par des sécrétions de malades ». La période d'incubation de la maladie est comprise entre 2 à 5 jours. La diphtérie est **une maladie rare** au Royaume-Uni, comme dans la plupart des pays européens, car la majorité de la population est vaccinée durant la petite enfance. Elle **se soigne à l'aide d'antibiotiques** mais peut être mortelle dans certains cas. "*La principale manifestation de la maladie est une angine qui peut se compliquer d'atteintes cardiaques ou neurologiques et entraîner le décès*". la décision d'évacuer le centre Manston malgré cette menace sanitaire "*exposait les demandeurs d'asile et potentiellement les employés d'hôtels à un risque évitable et prévisible*". Il a également accusé le ministère de l'Intérieur d'un "*manque de coordination*" qui a "*rendu la situation bien pire qu'elle ne pourrait l'être*".

En cet automne 2022, 37 000 réfugiés étaient logés dans des hôtels britanniques, coûtant chaque jour 6 millions de livres sterling aux contribuables. L'utilisation de ces hôtels est très controversée, surtout quand ils sont en centre-ville. C'est le cas à Ipswich, une ville de 140 000 habitants dans la région du Suffolk, à l'est de l'Angleterre. Dans ces hôtels, les migrants ne dépensent rien, ce qui entraîne un manque à gagner pour les divers commerçants marchands.

## SUISSE

Quelque 500 personnes ont manifesté ce jeudi devant l'Hospice général après le suicide d'un jeune requérant d'asile. «Les pouvoirs ne font pas attention à notre danse.» Les mots sont inscrits en lettres rouges sur une banderole tenue par de jeunes migrants. Il s'agit de la dernière phrase de la lettre qu'Alireza, un jeune requérant d'asile afghan, a écrite aux autorités suisses avant de s'ôter la vie, le 30 novembre 2022. Son renvoi vers la Grèce, pays où il avait subi d'atroces sévices dans un camp de réfugiés, venait de lui être notifié. Et cela alors que le secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Tribunal administratif fédéral avaient connaissance, en raison de certificats médicaux, de ses tendances suicidaires.

<https://diasporaenligne.net/?p=89031>

## ASIE

### TURQUIE

La Turquie est le pays qui abrite le plus grand nombre de réfugiés au monde : elle accueille, officiellement, environ 3,6 millions de Syriens dans le cadre d'un système de protection temporaire. De plus, quelque 320 000 migrants d'autres nationalités - principalement des Afghans - vivent en Turquie sous d'autres statuts de protection. Rien qu'au cours des dix premiers mois de 2022, plus de 57 000 Afghans - pour la plupart des hommes célibataires - ont ainsi été expulsés de Turquie, selon les chiffres officiels. Mais **le traitement que le pays réserve à ces exilés**, en particulier aux demandeurs d'asile et aux réfugiés **d'Afghanistan et de Syrie**, semble devenir de plus en plus hostile. Ces expulsions sont menées avec violences, sans tenir compte des droits des migrants à pouvoir demander l'asile ou à contester leur expulsion. Ces expulsions sont extrêmement controversées. De nombreux migrants ont déclaré avoir subi des abus et des mauvais traitements de la part des autorités turques. Début novembre 2022, les autorités migratoires turques ont déclaré que près de 250 000 "migrants irréguliers" ont été "empêchés" d'entrer en Turquie depuis le 1er janvier. Amnesty International, Human Rights Watch et d'autres organisations estiment qu'il s'agit en réalité de refoulements systématiques et violents. Si demander une protection en Turquie est un droit, le gouvernement en a rendu les démarches plus difficiles en limitant la possibilité pour les migrants de s'enregistrer dans les régions du pays où la part des étrangers dépasse 20% de la population. Entre 2018 et 2019, les enregistrements ont chuté de près de 75 %, passant d'environ 114 500 à environ 29 250. Les trois quarts des demandeurs étaient des Afghans. Pour ceux qui parviennent à déposer une demande de protection internationale, la perspective d'obtenir l'asile s'est effondrée depuis que la procédure d'examen des dossiers a été confiée par l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) aux autorités turques en septembre 2018. Cette année-là, lorsque le HCR participait encore à l'évaluation des demandes d'asile, 72 961 demandeurs d'asile avaient obtenu une protection. Un an après le retrait de l'ONU, ils n'étaient plus que 5 449.

Le 6 décembre 2022 : Rien qu'au cours des dix premiers mois de cette année, plus de **57 000 Afghans ont été expulsés de Turquie**, selon les chiffres officiels. Selon Human Rights Watch, les réfugiés d'Afghanistan sont violemment refoulés lorsqu'ils tentent d'entrer en Turquie. De nouveaux témoignages troublants semblent également indiquer que les autorités turques expulsent de plus en plus de réfugiés originaires de ce pays.

Le corps d'un migrant a été retrouvé à **Edirne, en Turquie**, près de la frontière bulgare, et un autre migrant souffrant d'hypothermie a été hospitalisé. Les autorités bulgares n'ont pas rapporté l'incident. Le ministère bulgare de l'Intérieur a néanmoins rapporté un flot sans précédent de migrants ces derniers mois, avec 12 000 personnes détenues depuis le début de l'année. Des ONG dénoncent les **méthodes cruelles de la police bulgare**. Selon l'ONG Multeci-Der, qui défend les droits des réfugiés, les refoulements sont fréquents à la frontière avec la Bulgarie et la Grèce. *« C'est devenu une routine depuis 2020. Dans les deux pays, la majorité de migrants qui essaient de passer la frontière sont refoulés. Leurs téléphones, argent, documents personnels et chaussures sont souvent confisqués par les forces de sécurité. »*

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## AFRIQUE

### KENYA

Plus de 80.000 personnes sont arrivées dans les camps de réfugiés de Dadaab, au Kenya voisin. La majorité de ces exilés sont arrivés au cours des deux dernières années, fuyant l'insécurité

permanente en Somalie et la sécheresse incessante - la plus longue et la plus sévère depuis des décennies. Quelque 24.000 personnes sont arrivées depuis la fin du mois de septembre 2022. Les communautés locales et les réfugiés vivant déjà dans les camps de réfugiés de Dadaab ont **généreusement accueilli les nouveaux arrivants et partagé les ressources limitées** dont ils disposent. « *L'espace adéquat dans les camps, où les nouveaux arrivants sont hébergés, est en train de s'épuiser, ce qui oblige beaucoup d'entre eux à résider dans des abris de fortune à la périphérie, où l'eau potable et les installations sanitaires sont nettement insuffisantes ou inexistantes* ».

<https://news.un.org/fr/story/2022/12/1130372>

## NIGER

Alors que la bourgade de Tillia, dans le nord de la région de Tahoua au Niger, abrite plusieurs milliers de réfugiés maliens arrivant tous les jours, la zone désertique est sans eau suffisante pour alimenter la ville frontalière, les réfugiés et leurs bétails. Alertée, l'Organisation mondiale de l'immigration, avec l'appui des Européens, notamment l'Allemagne, vient de leur offrir un **forage profond de 750 mètres avec un débit de 80 mètres cubes/heures**. Cela va assurer « *non seulement la bonne survie de la population ici, mais aussi, c'est un projet qui ajoute la paix sociale dans la région* ». Dans cette région qui déjà peine à subvenir aux besoins de ses propres populations, Les 84 000 réfugiés maliens et leurs animaux qui y trouvent refuge, pourrons également être pris en charge.

## NIGERIA

Toute une jeunesse rêve de **quitter le pays** et partir pour l'étranger». Alors que les enfants des classes moyennes et supérieures tentent d'obtenir des bourses d'études, avant de se faire embaucher en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, les plus pauvres n'hésitent pas à prendre la route, dans l'espoir de traverser la Méditerranée. Dans le sud-est du Nigeria, de très nombreuses initiatives ont été mises en place ces dernières années afin de retenir la jeunesse et d'encourager les retours «volontaires». Mais beaucoup d'argent provient de la diaspora.

## ZAMBIE

**Vingt-six migrants éthiopiens ont été retrouvés morts** dimanche 11 décembre 2022 au bord d'une route au nord de Lusaka, la capitale de la Zambie. la police a trouvé une personne encore en vie et « *haletante* » parmi les corps jetés le long d'une route. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital. Les 26 autres ont été conduits à la morgue pour autopsie. La police a ouvert une enquête, mais elle précise déjà dans un communiqué qu'il s'agit d'hommes âgés de 20 à 38 ans, probablement estime-t-elle des citoyens éthiopiens morts de « *faim et d'épuisement* ». La Zambie est un des pays de transit pour les migrants originaires d'Afrique orientale qui tentent de rejoindre illégalement l'Afrique du Sud, en quête d'un emploi.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221212-zambie-la-police-ouvre-une-enqu%C3%AAte-apr%C3%A8s-la-d%C3%A9couverte-de-27-migrants-%C3%A0-lusaka>

# AMERIQUE

## CANADA

En dehors du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), le Québec a mis en place de nouveaux programmes ciblés pour attirer **des talents étrangers**, notamment dans les secteurs de l'intelligence artificielle, des technologies de l'information, de la santé et de la transformation alimentaire.

## COLOMBIE – USA

L'administration américaine peine à faire face à un nombre record de migrants qui tentent de franchir la frontière avec le Mexique .La Colombie et les Etats-Unis organiseront une conférence au cours du premier trimestre de l'année prochaine afin d'examiner les mesures qui garantiraient les

**droits des migrants se dirigeant vers la frontière américaine**, ont annoncé vendredi 9 décembre 2022 les deux pays. La Colombie est devenue une zone de passage importante pour de nombreux migrants d'Amérique latine cherchant à rejoindre les États-Unis en traversant la dangereuse jungle du "fossé de Darien" qui relie la Colombie au Panama, avant de poursuivre leur route à travers l'Amérique centrale. Le phénomène est un problème pour l'ensemble de la région, a déclaré à la presse le secrétaire américain à la Sécurité intérieure à Bogota : "Il s'agit d'un défi régional et il requiert donc une solution régionale". "Nous devons respecter les droits humanitaires des personnes qui cherchent un abri et, dans le même temps, nous devons également nous conformer aux lois de nos pays respectifs. Les lois de nos pays respectifs".

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/etats-unis-et-colombie-tiendront-une-conference-sur-l-immigration-debut-2023-bb3b4bdd-f72e-4c48-be10-8703b4adf8aa>

## A VOIR – A LIRE - TEMOIGNAGE



Documentaire de Djif Djimeli "Les oublié-es de la migration".

Une activiste politique travaillant dans une carrière, un pêcheur contraint par le changement climatique à changer de modèle économique, un éleveur de poulets sans poules et un marchand de tissus sans clients - entre migration interne et rêve d'Europe, ils cherchent tous à leur manière de meilleures perspectives. À travers les portraits de ces

quatre migrants en déplacement au Mali, le documentaire met en lumière les effets du changement climatique et l'influence du régime frontalier de l'UE sur la mobilité en Afrique de l'Ouest.



**Les Nageuses** raconte la périlleuse traversée de l'Europe en 2015 par deux adolescentes, Yusra Mardini et sa sœur Sarah, qui étaient des nageuses de compétition. Elles ont fui la guerre civile en Syrie en passant par Beyrouth, Istanbul et Izmir, avant de s'embarquer pour l'île grecque de Lesbos. Le bateau devant les mener à cette île étant tombé en panne dans la nuit, les deux sœurs ainsi qu'une troisième femme, seules personnes à bord sachant nager sur la vingtaine de passagers, se sont mises à l'eau pour pousser et tirer l'embarcation durant trois heures jusqu'au rivage. Les deux nageuses adolescentes ont demandé l'asile politique en Allemagne et Yusra a participé aux Jeux olympiques d'été de 2016 à Rio dans une équipe d'athlètes réfugiés. Elle a participé ensuite aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020. Ce film *Les Nageuses* peut aider à éduquer les gens sur le potentiel et la valeur des réfugiés, à modifier « les stéréotypes éculés des réfugiés et des jeunes femmes arabes », affirmant qu'ils ne sont que des gens ordinaires « qui ont dû faire des choix inimaginables... à la recherche d'une vie plus sûre et meilleure ». « Cela permet au public non seulement de ressentir de la compassion pour les personnes déplacées de force, mais aussi de s'identifier à elles » Film pétillant, surprenant et ne tombant jamais dans le pathos, *Les Nageuses* de Sally El Hosaini sont sur Netflix

Avant de se retrouver dans le **camp de migrants de Loon-Plage**, dans le nord de la France, un **tchadien** était étudiant dans une université de région parisienne. "J'ai quitté N'Djaména, la ville où j'ai grandi, il y a cinq ans. J'ai pu partir pour la France après avoir obtenu un **visa étudiant**. J'ai d'abord vécu à Orléans puis à Toulouse, avant de rejoindre la région parisienne. Là,

je me suis inscrit en **Licence à l'université de Cergy-Pontoise**, dans la filière "Géographie et Aménagement". Ça me plaisait beaucoup. "Et puis deux ans plus tard, pendant le premier confinement en 2020, mon titre de séjour a expiré, j'ai donc fait une **demande de renouvellement**. J'ai été très surpris quand j'ai reçu la réponse des autorités : **refusé**. Il ne me restait qu'une année avant l'obtention de mon diplôme. Cette décision m'a écorché. Je n'ai pas du tout compris ce qu'il se passait, et pourquoi on m'empêchait de continuer mes études. Sans visa, c'était possible de m'inscrire à la rentrée suivante. Mais franchement, j'étais tellement abattu que je n'en ai même pas eu l'envie. Je me sentais rejeté. J'ai perdu toute motivation pour les études mais il fallait quand même que je vive. Alors j'ai commencé à faire des **petits boulots, payés au noir**. J'ai travaillé dans la restauration, et sur des chantiers. J'ai fait cela pendant presque deux ans. Mais ce n'était pas une vie. On travaille beaucoup et on ne gagne presque rien. C'est là que j'ai eu l'idée de **partir au Royaume-Uni. Mon grand frère y vit déjà**. J'ai l'impression que là-bas, je pourrai travailler plus et gagner plus d'argent. Et puis, quand ce sera possible, je retournerai à l'université. Tout ce que je veux, maintenant, **c'est traverser la Manche, quitter la France**. J'en ai marre de ce pays, de Macron et de Darmanin. Il y a trois semaines, quand un député du Rassemblement national a dit à un autre député, noir, "retourne en Afrique", le gouvernement a dit que c'était inadmissible. Mais **avec nous, les migrants, il fait exactement pareil**. Depuis que je suis ici, j'ai déjà tenté de traverser la mer. J'avais rendez-vous pour prendre le bateau sur une plage, avec d'autres personnes. Avant qu'on ne monte dans le canot, quelqu'un a commencé à distribuer les gilets de sauvetage. Mais quand est arrivé mon tour, il n'y en avait plus. J'ai fait demi-tour. Si je n'ai pas de gilet, je ne pars pas, ce serait trop dangereux. C'est la seule chose qui me fait peur".

En 2017, **face aux milliers de morts en mer**, un quadragénaire se sent **profondément impuissant**. "Je donnais de l'argent, j'allais de temps en temps à des manifestations de SOS Méditerranée, mais on était beaucoup à ne pas savoir quoi faire". Quand les ONG qui opèrent en Méditerranée commencent à faire face à une criminalisation croissante, il décide de passer à l'action : "puisque l'Union européenne n'irait plus secourir les gens en mer, j'ai décidé de devenir sauveteur moi-même pour aller les chercher". Il vit alors à Paris, travaille comme **géographe au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)**, "très loin du monde du sauvetage en mer". Il lit tout ce qu'il peut trouver sur le sujet, découvre le témoignage de deux sauveteurs de la Société nationale des secours en mer (SNSM) qui s'engagent en Méditerranée : "J'ai découvert qu'en France, on avait des sauveteurs bénévoles, formés comme des professionnels", se remémore-t-il. Avec sa femme et ses trois filles, il quitte la région parisienne pour s'installer au Havre et compléter toutes **les formations de sauvetage de la SNSM**. Diplômes de premiers secours, permis côtier, Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), certificat de radiocommunication, entraînements, compagnonnage au sein des stations... La route est longue pour rejoindre la SNSM comme nageur-sauveteur ou comme sauveteur embarqué (à bord des bateaux de l'organisation). Les 8 800 sauveteurs bénévoles de l'association se rendent disponibles pour des interventions sur leur temps libre. Après un an et demi de formation, à l'été 2019 il débarque sur l'île grecque **de Lesbos**, avec sa femme et ses deux filles aînées, adolescentes : "on est passé devant le camp de Moria, celui de Kara Tepe, le cimetière des gilets de sauvetage ... Je voulais que mes filles voient ce qui se passe aux frontières de l'Europe". Le sauveteur tout juste diplômé rejoint l'équipage de l'ONG Refugee Rescue, qui opère depuis le petit village de Skala Sikamineas, au nord de l'île. Depuis ce petit port idyllique d'une centaine d'habitants, les rives de Turquie sont bien visibles à l'horizon, à quelques kilomètres à peine. Mais ce court bras de mer, très dangereux, a coûté la vie à des centaines d'exilés. Les bénévoles de Refugee Rescue, activés par les **garde-côtes grecs**, évacuent les migrants des rafiots surchargés, pour les débarquer en sécurité en Grèce. "Ça a été très violent", "le choc des premières rencontres avec des bateaux en détresse. Et surtout, toutes les violences aux frontières de l'Europe - une violence systémique". En février 2020, dans un contexte politique de plus en plus tendu, les ONG sont forcées de quitter le village de Skala Sikamineas. Il met alors le cap sur la Méditerranée centrale, à bord du navire humanitaire **Sea-Watch 4**. Entre la mer Égée et la Méditerranée, "il n'y a pas grand-chose en commun". "En Grèce, on faisait du sauvetage côtier, avec beaucoup de bateaux présents, notamment

les garde-côtes, mais aussi des tentatives d'arrestation sur l'eau (par les garde-côtes turcs)". La Méditerranée centrale lui présente un contraste total. "Tu arrives là-bas, c'est immense. Tu es au milieu de nulle part, tout seul, les Centres de coordination et de sauvetage étatiques ne répondent jamais. La seule présence sur l'eau sont les garde-côtes libyens, extrêmement agressifs." "Tu peux tomber sur des embarcations très grandes, des centaines de personnes dans un état terrible après plusieurs jours en mer". "Et entre les membres d'ONG et les personnes en détresse, il y a une grande diversité d'origines : le monde entier est en Méditerranée centrale - c'est l'Arche de Noé." En deux ans, il embarque sur quatre missions avec les ONG Sea-Watch et Sea-Eye, utilisant tous ses congés pour partir en mer, jusqu'à devenir **chef de mission à bord du navire Sea-Eye 4**. "Cette tendance à mélanger la politique avec une question de vie ou de mort, je trouve ça dramatique. Tous ces pseudo-arguments sur les ONG qui encourageraient les départs sont des absurdités : il y a des gens qui meurent, et si on peut empêcher qu'ils meurent, on doit le faire. C'est un principe légal et moral tout à fait basique", "J'ai déjà dû attendre douze jours un port sûr et c'était interminable, terrible". Il ne partira donc probablement pas en Méditerranée cet été - l'occasion aussi de passer à nouveau quelques jours de vacances avec sa famille, et de se remettre de sauvetages difficiles : il l'admet, "**le stress post-traumatique est une réalité**". Mais le sauveteur espère pouvoir repartir, et continue de former des bénévoles d'ONG ainsi que les équipes déployées par l'État et la Marine nationale dans la Manche et en mer du Nord, pour faire "le maximum à (son) échelle". "Quand tu sauves des vies, tu te rends compte que ce n'est pas le nombre qui compte : en sauvant une seule personne, tu sauves déjà l'humanité". "Ces missions sont usantes, mais je préfère vivre avec tout ça, les yeux ouverts, que de revenir dans ce sentiment d'impuissance."